

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Introduction de la problématique .....</b>	<b>6</b>
<b>1.1. Le phénomène du vieillissement, une préoccupation générale .....</b>	<b>6</b>
1.1.1. La génération des +60 ans en pleine expansion .....	6
1.1.2. Les professionnel.le.s de l'ASC au défi du grand âge.....	6
<b>1.2. Objectifs.....</b>	<b>7</b>
1.2.1. Objectifs de recherche .....	7
1.2.2. Objectifs professionnel.le.s.....	7
1.2.3. Objectifs personnels.....	7
<b>2. De l'international au local, les contextes socio-politiques de la vieillesse .....</b>	<b>8</b>
<b>2.1. Du point de vue international .....</b>	<b>8</b>
<b>2.2. Politique de la vieillesse en Suisse .....</b>	<b>8</b>
<b>2.3. Politique de la vieillesse en Valais.....</b>	<b>9</b>
<b>3. Cadre théorique .....</b>	<b>12</b>
<b>3.1. Modèles de vieillissement.....</b>	<b>12</b>
3.1.1. Le vieillissement actif .....	12
3.1.2. Le processus de déprise .....	13
3.1.3. Synthèse .....	14
<b>3.2. Participation sociale.....</b>	<b>15</b>
3.2.1. Les dimensions de la participation sociale.....	15
3.2.2. La responsabilisation de l'individu à travers l'empowerment.....	17
3.2.3. Pas tous égaux face à l'inclusion sociale .....	18
3.2.4. Synthèse .....	19
<b>3.3. Participation, une des valeurs démocratiques de l'animation socioculturelle.....</b>	<b>20</b>
3.3.1. Vous avez-dit animation socioculturelle ? .....	20
3.3.2. Le projet et la participation, des notions au cœur des pratiques .....	21
3.3.3. Synthèse .....	23
<b>4. Formulation des hypothèses de travail .....</b>	<b>24</b>
<b>4.1. Première hypothèse .....</b>	<b>24</b>
<b>4.2. Seconde hypothèse .....</b>	<b>24</b>
<b>5. Démarche méthodologique.....</b>	<b>25</b>
<b>5.1. Terrain d'enquête .....</b>	<b>25</b>
<b>5.2. Méthode de collecte de données .....</b>	<b>25</b>
<b>5.3. Échantillon.....</b>	<b>26</b>
<b>5.4. Limites.....</b>	<b>27</b>
<b>5.5. Enjeux éthiques.....</b>	<b>27</b>
<b>6. Analyse des données .....</b>	<b>29</b>
<b>6.1. Représentations de la participation sociale.....</b>	<b>29</b>
6.1.1. Trois principaux sens donnés au terme de participation sociale .....	29
6.1.2. Le projet oui ! Mais les bienfaits de l'animation froide aussi.....	32
<b>6.2. Les ASC, créateurs et créatrices de liens sociaux .....</b>	<b>35</b>
6.2.1. Le ou la professionnel.le garant d'une dynamique plus qu'une animation précise ..	35
6.2.2. Des savoirs-être indispensables en jeux .....	39
<b>6.3. Idéalités du métier d'ASC à l'épreuve de la réalité de terrain.....</b>	<b>41</b>
6.3.1. Sous la pression des « faire humains » au détriment des « êtres humains » .....	41
6.3.2. Contraintes et difficultés obligeant les professionnel.le.s à s'adapter : les limites de l'ASC.....	44

6.4. Vérification des hypothèses.....	49
7. Conclusion.....	51
8. Références.....	54
8.1. Ouvrages.....	54
8.2. Articles .....	55
8.3. Sites Internet.....	57
9. Table des illustrations .....	58
10. Annexes.....	59
10.1. Annexe A : Liste des abréviations .....	59
10.2. Annexe B : Grille d'entretien.....	60
10.3. Annexe C : Grille d'analyse .....	62
10.4. Annexe C : Schéma des modèles théoriques d'animation.....	64
10.5. Annexe D : Modélisation de la posture et du positionnement professionnel	65

## 1. Introduction de la problématique

### 1.1. Le phénomène du vieillissement, une préoccupation générale

#### 1.1.1. La génération des +60 ans en pleine expansion

Aujourd’hui, notre société connaît un vieillissement démographique considérable. Les personnes vivent plus longtemps et la majorité d’entre elles ont une espérance de vie de plus de 60 ans. Les dernières statistiques de l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS), datant de 2015, repèrent 125 millions de personnes âgées de 80 ans et plus. D’un point de vue mondial, la tranche d’âge des plus de 60 ans va quasiment doubler de 12% à 22% d’ici 2050 (OMS, 2015). La pyramide des âges s’inverse. Les générations dominantes sont à présent celles des aînés de 60 ans et plus. Dans la société européenne, cette expansion démographique a déjà commencé à partir de la seconde moitié du XXème siècle grâce aux progrès de la médecine, aux meilleures habitudes alimentaires, au recul du tabagisme et à l’engouement pour l’exercice physique. Ce phénomène n’est pas nouveau en Europe mais prend de l’ampleur due à l’arrivée dans l’âge avancé des générations du baby-boom nées entre 1945 et 1965 (Huguenin, 1999).

Pour appréhender les conséquences du vieillissement démographique dans nos sociétés, il s’agit dès lors de poser un regard nuancé sur ce phénomène et sur cette catégorie sociale. Premièrement, la vieillesse est inégalitaire selon le capital financier et l’état de santé des personnes âgées (Phillipson 2015). Plusieurs facteurs influencent la santé des seniors : des facteurs individuels selon les comportements, les changements liés à l’âge, la génétique, la maladie ainsi que des facteurs environnementaux comme le logement, les aides techniques appropriées, les transports et les structures sociales (OMS, 2015). La situation de chaque aîné diverge. Certains se trouvent en pleine santé et mènent régulièrement des activités de loisirs ou de bénévolat alors que d’autres ont besoin d’aide au quotidien. Le passage à la retraite peut être un moment délicat de leur vie car le travail constitue une valeur fondamentale dans la société suisse permettant aux individus de se sentir intégrés et appartenir à un groupe. Arrivés à l’âge de la retraite, les individus sont parfois confrontés aux représentations sociales de la vieillesse et aux stéréotypes négatifs de l’avancement dans l’âge. Les conséquences de ce vieillissement démographique sont aussi bien économiques que sociales : augmentation des coûts de la santé, pénurie croissante des cotisations visant à payer les pensions des retraités, coût élevé des hébergements en institution, image négative des seniors véhiculée, manque d’infrastructures, etc.

Ce groupe de personnes, certes très hétérogène, partage tout de même des réalités communes et exprime des besoins et des attentes qui varient selon différents facteurs tels la fragilité, le rythme, l’isolement, la précarité, la désocialisation, etc. « Le vieillissement n'est ni une contrainte ni une calamité. Il s'agit d'une certitude qu'il faut transformer en opportunité. » (Henri Debruyne, cité par Huguenin, 1999, p. 223). Les différentes sociétés en pleine mutation de leurs systèmes sociaux et de santé tentent à présent d'apprendre des avantages de ce phénomène démographique (OMS, 2015).

#### 1.1.2. Les professionnel.le.s de l’ASC au défi du grand âge

Le vieillissement des populations pose plusieurs défis au vivre-ensemble. Pour ce travail, j’ai décidé de me centrer sur les enjeux liés à la cohésion sociale et à l’intégration.

En effet, lors de ma première formation pratique effectuée à Montréal dans un centre communautaire intergénérationnel, j’ai constaté plusieurs aménagements mis en place permettant aux aînés de s’épanouir pleinement et activement dans leur vieillesse. En effet, j’y ai découvert la démarche de « Municipalité amie des aînés » qui a pour but d'aider les localités à encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et à concrétiser la vision d'une société pour tous les âges. Pendant mon semestre d'animation socioculturelle (ASC), j'ai mis en place un projet s'intitulant « âge et migration » sur la

commune de Martigny ayant pour objectif de donner la parole aux seniors de plus de 60 ans pour qu'ils ou elles puissent s'exprimer sur leurs besoins, leurs envies, leurs intérêts.

Un premier défi est de combattre l'exclusion sociale des personnes âgées. Pour ce faire, une des stratégies relevées lors d'une réflexion collective à propos du vieillissement serait d'encourager les personnes âgées à participer activement à la vie de leur communauté au niveau local, régional, national ou européen et de soutenir le bénévolat et les proches aidants (Fragnière & Salamin, 2013).

Un deuxième enjeu consiste à favoriser la participation sociale des seniors par le biais d'activités socioculturelles, de loisirs ou de formation adaptées à leurs besoins et à leurs possibilités. La problématique sociale du vieillissement ouvre ainsi un questionnement portant aussi bien sur les modes de vie et les besoins différenciés de cette catégorie de la population que sur les actions collectives mises en place :

Comment sont pensés les dispositifs encourageant la participation citoyenne, la prise de décision et le pouvoir d'agir des personnes de plus de 60 ans ? Comment maintenir les acquis ? Comment les besoins des seniors sont perçus et pris en compte par les institutions et les professionnel.le.s ? Quel est le rôle des travailleurs ou travailleuses sociales (TS) auprès de ces publics ? Les animateurs ou animatrices socioculturel.le.s (ASC) ne pourraient-ils ou elles pas jouer un rôle clé sur un plan social dans le développement des seniors dans la mesure où la participation et la citoyenneté sont deux concepts prônés par le métier d'ASC ?

À partir des enjeux soulevés, d'observations, d'expériences, de recherches et de lectures, la question de recherche est articulée comme suit :

**Comment les ASC intègrent-ils ou elles la dimension de la participation sociale et de la citoyenneté auprès des seniors dans leurs pratiques professionnelles ?**

## 1.2. Objectifs

### 1.2.1. Objectifs de recherche

- Développer ma posture de chercheuse
- Confronter les théories de différents auteurs
- Développer mon esprit critique face aux éléments lus ou reçus
- Interroger les professionnel.le.s de l'animation socioculturelle sur leurs pratiques quotidiennes en réalisant des entretiens
- Articuler les éléments théoriques et pratiques
- Différencier les concepts théoriques et la réalité concrète du terrain

### 1.2.2. Objectifs professionnel.le.s

- Approfondir les concepts théoriques de participation sociale et de citoyenneté
- Acquérir des compétences afin de développer et enrichir ma pratique professionnelle auprès des seniors

### 1.2.3. Objectifs personnels

- Rencontrer des professionnel.le.s pour consolider mon réseau
- Mettre en lumière les bonnes pratiques déjà existantes
- Promouvoir le métier de l'animation socioculturelle

## 2. De l'international au local, les contextes socio-politiques de la vieillesse

### 2.1. Du point de vue international

En 2002 à Madrid, les Nations Unies adoptent un plan d'action international sur le vieillissement. Les états membres de l'UE souhaitent une société adaptée à tous les âges et s'engagent à favoriser le vieillissement actif en intégrant les droits et les besoins des personnes âgées à leurs politiques économiques et sociales (Fragnière & Salamin, 2013).

La Constitution suisse pose quelques principes de base sur lesquels la politique de la vieillesse est fondée : la non-discrimination du fait de l'âge, une prévoyance suffisante et la répartition des tâches entre cantons et Confédération. La charge de l'aide et des soins à domicile revient aux cantons (Commission cantonale auprès des seniors, 2017). Certes, des cadres juridiques généraux au niveau national et international sont présents, mais des lacunes existent dans l'application de ces cadres au niveau cantonal ou communal.

Actuellement, beaucoup d'efforts ont été faits concernant la santé et la prise en charge médicale des aînés mais la question de la participation sociale et citoyenne n'apparaît pas encore comme une priorité des politiques de la vieillesse. Pourtant selon l'OMS, « la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »<sup>1</sup>. Cette définition souligne le fait que la santé ne s'arrête pas uniquement à l'aspect médical. D'autres « aspects qui ont une incidence sur la mesure dans laquelle les aînés peuvent fonctionner et participer dans la société doivent être pris en compte. » (OMS, 2015, p.3). C'est le cas par exemple de la participation sociale et de la citoyenneté des seniors (Commission cantonale auprès des seniors, 2017). Concernant les activités socioculturelles, les loisirs et la formation, l'OMS relève que : « la participation des aînés à des activités socioculturelles est un signe positif de la participation sociale et de l'intégration des aînés. Elle recouvre généralement la participation pendant le temps libre à des activités religieuses officielles ou non, à des activités culturelles ou à des activités sociales avec des amis, des membres de la famille ou des voisins. L'accent est mis sur les rencontres en face-à-face [...] » (2015, p. 47).

### 2.2. Politique de la vieillesse en Suisse

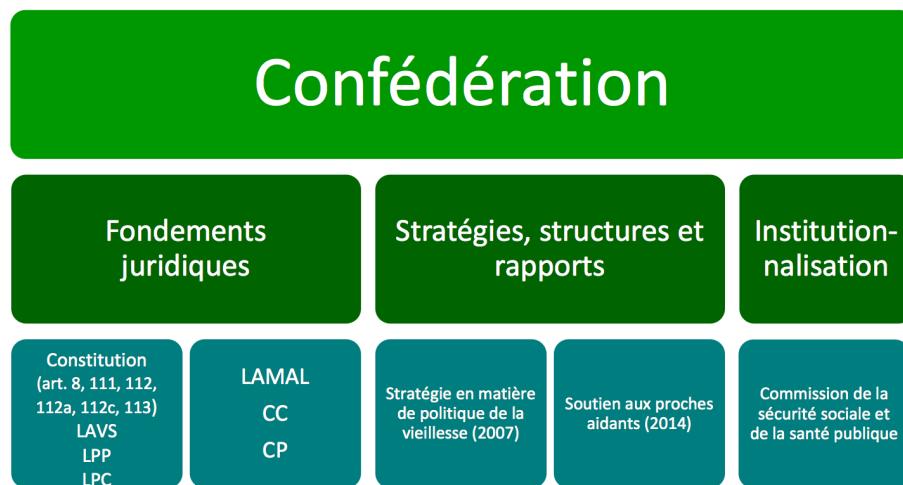
La politique de la vieillesse concerne : « [...] les mesures prises par l'Etat (Confédération, cantons et communes) influant sur la situation de vie de la population âgée. Revêtent une importance particulière la garantie d'un revenu adéquat et l'encouragement de la participation et de l'intégration sociale des personnes âgées. » (OFAS, 2017). Le principal objectif de la politique de la vieillesse en Suisse est de reconnaître la contribution des personnes âgées dans la société et de veiller à leur bien-être.

Selon les principes du fédéralisme et de subsidiarité, la Confédération exerce certaines compétences exclusivement tandis que d'autres sont réservées aux cantons et aux communes. Concernant la politique de la vieillesse, la Confédération règle la prévoyance vieillesse financière et sanitaire alors que les cantons et les communes gèrent l'assistance et les soins. C'est pourquoi, les actions concrètes concernant la vieillesse sont principalement reliées aux cantons, aux villes et aux communes. De plus, les organisations non gouvernementales (ONG) jouent un rôle clé en fournissant diverses prestations pour les seniors (OFAS, 2017).

---

<sup>1</sup> (Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19 juin-22 juillet 1946; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 Etats. (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n°. 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948).

Dans un rapport datant de 2007, la Confédération énonce les lignes directrices afin de fonder les bases d'une politique de la vieillesse et d'aiguiller les cantons, les communes et les autres partenaires. Certes, ces recommandations ne sont pas des bases légales à proprement dites, mais elles encouragent l'autonomie, la participation des personnes âgées et le renforcement de la solidarité entre générations. Elles sont inscrites dans un rapport du Conseil fédéral nommé « stratégie en matière de politique de la vieillesse » (OFAS, 2017).



*Figure 1 : Schéma des fondements juridiques de la politique de la vieillesse en Suisse  
(Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées, 2017)*

Deux offices fédéraux sont en charge de gérer les questions liées à la vieillesse : l'office fédéral de la santé publique (OFSP) et l'office fédéral des assurances sociales (OFAS). L'OFSP s'occupe de l'assurance-maladie, du financement des soins de longue durée et de la prévention et promotion de la santé. L'OFAS régit l'AVS, la prévoyance professionnelle et les prestations complémentaires. Dans l'OFAS, le domaine Famille, générations et société (FGS) comprend le secteur Vieillesse, générations et société (VGS) qui traite des questions concernant la vieillesse. Ce secteur joue essentiellement un rôle d'information et de soutien financier pour encourager l'aide à la vieillesse. En effet, selon l'art. 101bis LAVS, l'OFAS reverse annuellement environ 72 millions de francs à des organisations et offres locales d'aide aux personnes âgées (OFAS, 2017). C'est le cas par exemple du Conseil suisse des aînés (CSA) qui constitue pour les seniors une plateforme d'échanges liée à la politique de la vieillesse.

Concernant la notion de participation, cette dernière se retrouve dans les objectifs de la stratégie en matière de politique de la vieillesse du Conseil fédéral (2007). Les objectifs axés sur les ressources et le potentiel des personnes âgées sont écrits comme suit : « favoriser la participation des personnes âgées à la vie économique et sociale, stimuler leur engagement, que ce soit dans la poursuite d'une activité professionnelle (« 4e pilier ») ou à travers le bénévolat associatif ou informel, comme des formes de développement personnel et de solidarité, avec les générations à venir également ; favoriser l'autonomie, la possibilité de se prendre en charge et l'autodétermination. » (Rapport du Conseil fédéral, 2007, p.44). Ces lignes stratégiques reflètent une conception du vieillissement axée sur la production.

### 2.3. Politique de la vieillesse en Valais

Au niveau cantonal, certaines initiatives commencent à prendre forme. En Valais par exemple, la Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées avance que pour permettre aux seniors vieillissants de continuer à vivre à domicile, le facteur santé est un élément important. Toutefois, elle avance également qu'il est nécessaire de prendre en compte, l'environnement des seniors, leurs

liens sociaux, leur socialisation, leur intégration et leur participation active dans la vie sociale (2017).

Les cantons, tout comme les communes, doivent s'assurer que les personnes âgées, à domicile ou non, disposent d'assistance et de soins. En revanche, chaque canton est autonome concernant sa politique cantonale sur les personnes âgées (OFAS, 2017).

La politique valaisanne des seniors est à observer de manière transversale du fait qu'elle touche plusieurs domaines (sécurité sociale, aménagement du territoire, mobilité, logement, droit à la protection de l'adulte, sport et mouvement, soins, etc.) et ne se retrouve pas dans une entité unique. Il n'existe d'ailleurs pas de fondements juridiques en faveur des personnes âgées en Valais. Concernant les organisations à caractère politique, un exemple est la Commission cantonale consultative pour le développement d'une politique de la vieillesse et la Fédération Valaisanne des Retraités (FVR) avec son Parlement des aînés. D'autres organisations agissant en Valais bénéficient de subventions de la Confédération comme Pro Senectute, la Croix-Rouge, Alzheimer et Parkinson ou encore Plateforme 60+ de Promotion Santé Valais. Puis, chaque commune met en place sa propre politique en ce qui concerne la santé et les affaires sociales.



*Figure 2 : Schéma des fondements juridiques de la politique de la vieillesse en Valais  
(Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées, 2017)*

« La participation des aînés à des activités socioculturelles est un signe positif de la participation sociale et de l'intégration des aînés. » (OMS, 2015 cité par la commission consultative cantonale auprès des seniors, 2017). Un des enjeux relevé par la commission en Valais, est de favoriser la participation sociale des plus de 60 ans grâce aux activités socioculturelles, de loisirs ou de formation selon des besoins identifiés et les possibilités des participant.e.s. La participation permet ainsi de maintenir les acquis, d'améliorer l'état de santé général des aînés et de favoriser leur intégration en les maintenant activement dans la société. Dans ses recommandations, la commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées incite le canton du Valais à soutenir les initiatives visant à renforcer la participation citoyenne des seniors et à favoriser l'engagement des seniors dans la vie politique active. Concernant les communes et les instances régionales, la commission valaisanne les encourage d'abord à développer des projets solidaires de vivre-ensemble et de participation citoyenne impliquant l'ensemble de la population. De plus, elle avise de créer un Conseil des 60+ représentatif de la population locale afin de promouvoir la culture de la participation en proposant des cours de formation accessibles aux professionnel.le.s et aux conseillers ou conseillères communales (Commission consultative cantonale auprès des seniors, 2017).

En Valais, sont présentes quatre organisations cantonales clé relatives aux seniors actifs et autonomes et défendant la participation citoyenne et le pouvoir d'agir des aînés.

La Fédération Valaisanne des Retraités (FVR) a pour but de « [...] coordonner les efforts consentis en Valais pour la défense des intérêts moraux, culturels, sociaux et économiques des personnes âgées. » (Fragnière & Salamin, 2013, p. 115). Elle organise les sessions du Parlement des Aînés, des conférences, des Landsgemeinde d'aînés, s'engage politiquement dans des procédures de consultation cantonales et fédérales, des initiatives et des référendums, collabore avec les organisations régionales et publie le bulletin « Trait d'Union » comportant des thématiques liées aux aînés. La Fédération compte aussi une vingtaine d'associations membres qui, elles, offrent plutôt des activités diverses liées à la formation, au développement culturel, social et physique des seniors (Fragnière & Salamin, 2013).

Pro Senectute Valais « [...] propose toute une série de prestations destinées aux 60 ans et plus, telles que le soutien social, le sport, la formation, les rencontres, les loisirs et la prévention. » (Pro Senectute Valais, 2017). Selon l'art. 2 de ses statuts, la Fondation a pour but de « [...] maintenir et améliorer le bien-être des personnes âgées dans le canton du Valais » (2004). En offrant des prestations sociales adaptées aux différents besoins, Pro Senectute améliore la qualité de vie des aînés, renforce leur indépendance, défend leurs intérêts et contribue au dialogue entre les générations. La Fondation dénombre une trentaine de personnes salariées et plus de mille bénévoles (Pro Senectute Valais, 2017).

Le foyer de jour Chantovent situé à Martigny est une structure d'accompagnement de jour accueillant des personnes âgées retraitées. L'organisation propose différents types d'animation pour se mobiliser, maintenir l'autonomie, stimuler la mémoire et développe des projets collectifs et communautaires. Ainsi, les bénéficiaires peuvent pleinement assumer leur rôle de citoyen.ne. Récemment, l'organisation a par exemple mené un projet ayant pour but de donner la parole aux aînés et de promouvoir une image positive de la vieillesse. Pour ce faire, un collectif de seniors s'est créé et a mis en place un théâtre forum relatif aux problématiques des personnes âgées. Chantovent constitue un réel espace de mieux vivre ensemble où l'intégration y est favorisée. En prenant en charge des personnes âgées le temps d'une journée, la structure contribue également à décharger les proches aidants (Chantovent, 2017).

Au sein de la commune de Fully, l'Action Socioculturelle de Fully (AsoFy) propose des activités de loisirs pour les seniors. Son objectif est de « lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées, de prévenir au mieux les risques liés au vieillissement et d'encourager les rencontres entre seniors et générations. » (AsoFy, 2017). Dans ce sens, l'organisation propose plusieurs actions telles qu'une brochure d'informations, des conférences, des soirées de rencontres, des repas-rencontres, des visites à domicile, un espace de rencontres régulier et d'autres activités ponctuelles (AsoFy, 2017).

### 3. Cadre théorique

Pour mieux comprendre la thématique abordée, ce travail aborde trois principaux champs conceptuels. Premièrement, différents modèles de vieillissement tels que le vieillissement actif ou le processus de déprise sont présentés. Les théories sont parfois complémentaires et d'autres fois contradictoires. Néanmoins, elles constituent de réelles clés de compréhension et soulèvent les enjeux actuels de ce thème. Deuxièmement, les recherches traitent du concept central de la participation sociale et des sujets englobés puisque la participation constitue une notion essentielle au cœur des pratiques. Troisièmement, le focus se porte plus précisément sur la professionnalité de l'animation socioculturelle où se retrouve la notion de participation et le concept de projet.

#### 3.1. Modèles de vieillissement

À la suite de lecture de différentes documentations sur le sujet, il existe une tension entre de nombreuses théories avancées à propos du vieillissement. Actuellement, la notion de « vieillissement actif » est mise en avant dans les discours internationaux et utilisée comme notion politique pour guider un cadre de pensées autour de questions liées à la vieillesse (Moulaert, Biggs & Caradec, 2015). En parallèle, divers auteurs avancent d'autres modèles de vieillissement. C'est le cas par exemple de Caradec (2015) et de son concept de déprise rédigé dans *Penser le vieillissement des vieilles personnes, retour sur la déprise*.

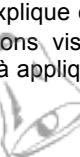
Dans ce chapitre, il est intéressant de s'attarder sur ce que signifie réellement le terme de vieillissement actif et les critiques par rapport à cette notion. Ensuite, le concept de déprise qui nuance la notion de « vieillissement actif » est décrit plus profondément.

##### 3.1.1. Le vieillissement actif

Pour tenter de répondre aux défis posés par le vieillissement démographique, les États de l'Union Européenne se sont réunis en 2012 et ont ainsi réfléchi collectivement sur la notion du vieillissement actif. L'OMS définit cette notion comme le « processus qui consiste à optimiser les possibilités de vie en bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. » (OMS, 2002, p.12). Suite à cette réflexion collective européenne, de nombreuses recommandations ont été rédigées pour favoriser le vieillissement actif dont certaines étroitement liées au concept de participation<sup>2</sup> (Fragnière & Salamin, 2013). En définitive, cette réflexion a mis en évidence le potentiel des personnes âgées et a encouragé leur participation active à la société et à l'économie (Commission européenne, 2014).

Le concept de vieillissement actif renforce certaines représentations sociales sur les seniors et sous-tend des actions collectives de certaines politiques publiques. Ce concept avance que pour bénéficier d'une bonne qualité de vie de manière autonome, les personnes âgées doivent pouvoir participer activement à la société sans y subir de discriminations. Pour ce faire, les politiques sociales des États doivent saisir toutes les opportunités d'améliorer leur santé physique et mentale. Cette pression d'une vieillesse dynamique trouve son origine dans d'anciens autres modèles de vieillissement tels que la théorie du désengagement de Cumming & Henry (1961), le vieillissement réussi de Rowe & Kahn (1987) ou encore le vieillissement productif de Bass, Caro & Chen (1993). À partir des années 1990, l'OMS s'approprie le concept en relevant l'importance de la relation entre activité et santé et l'importance de vieillir en bonne santé. En d'autres termes, l'engagement et la participation sociale sont des éléments centraux du vieillissement actif qui relèvent d'une implication constante dans les activités économiques, sociales, spirituelles, culturelles et citoyennes

<sup>2</sup> La publication de l'OMS s'intitulant « vieillir en restant actif : cadre d'orientation » explique en détail le concept du vieillissement actif et peut servir de support à l'élaboration de plans d'actions visant à favoriser un vieillissement actif et en bonne santé. Le rapport propose également des mesures à appliquer en agissant sur trois piliers de base : la participation, la santé et la sécurité.



(rapport du Conseil Fédéral, 2007). L'OMS avance l'importance de considérer la participation des aînés. Cette dernière s'inscrit dans leur définition de la santé qui consiste en un état de bien-être non seulement physique mais aussi mental et social. C'est pourquoi l'organisation encourage la participation à la prise de décision au niveau local, la participation aux activités bénévoles, la participation aux activités socioculturelles, l'apprentissage tout au long de la vie, la possibilité d'accéder à l'information et à l'environnement, etc. (OMS, 2015 cité par la commission consultative cantonale auprès des seniors, 2017). Ces différents types de participation permettraient aux aînés de s'intégrer dans la société. La participation constitue un « outil pour soutenir la bonne santé, l'autonomie et le sentiment de bien-être des aînés » (OMS, 2002, 2007 cité par Raymond *et al.*, 2015, p. 208).

Bien que les approches en terme de vieillissement actif, soutenues par l'OMS, constituent finalement un potentiel réel pour promouvoir l'inclusion sociale et la citoyenneté active des aînés, le modèle privilégié aujourd'hui reste trop centré sur la santé et les facultés de l'individu. En outre, le vieillissement actif ne prend pas assez en compte l'hétérogénéité de la vieillesse, les différences culturelles et institutionnelles qui varient selon les contextes environnementaux (Walker, 2015). Par ailleurs, le modèle du vieillissement actif est devenu un véritable instrument d'action publique. En effet, l'État social moderne encourage un modèle de vieillissement où les seniors en restant actifs et en bonne santé coûteraient moins cher au système des assurances sociales. L'instrumentalisation du concept à des fins politiques sous-tend une représentation de seniors ambivalente et normative. En incitant vigoureusement les seniors à faire des activités, à se cultiver, à entretenir des relations sociales et à se rendre utiles, la société risque d'exclure les personnes âgées plus vulnérables et moins intégrées ne possédant pas les ressources nécessaires pour ce faire (Kaeser, 2015). Le vieillissement actif reflète une vision idéalisée qui ne correspond peut-être pas aux priorités quotidiennes de ces personnes. Dans le vieillissement actif, la personne âgée peut se retrouver contrainte d'accepter certaines obligations pour rester active comme par exemple l'obligation d'accepter de se former, de faire du sport ou de s'engager dans la vie sociale. Le vieillissement actif rejoint l'idée d'une responsabilisation accrue des individus. Il peut dès lors être perçu comme un moyen de déplacer la responsabilité de l'État vers l'individu (Moulaert, Biggs & Caradec, 2015).

En réponse à ces critiques, de nouvelles alternatives et raisonnements émergent. Pour certains auteurs, l'activité est à considérer comme un moyen et non pas comme une fin. Il s'agirait aussi de davantage considérer le vécu et l'image que les personnes âgées ont sur leur vieillesse et du sens donné à leur vie (Moulaert, Biggs & Caradec, 2015). De ce point de vue, Kaeser (2015) promeut le terme de « vieillissement démocratique » qui permettrait des formes plurielles de vieillissement et favoriserait la démocratisation de l'accès aux capitaux économiques, culturels et sociaux au fur et à mesure de l'avancée dans l'âge. Quant à Caradec (2015), il suggère de penser en terme de spirale pour offrir une image certes plus complexe mais plus authentique du vieillissement. Dans cette spirale se retrouverait la dimension active du vieillir et la dimension de la dépendance tout en se focalisant principalement sur le sens que les personnes ont de leur avancée en âge.

### 3.1.2. Le processus de déprise

Le concept de déprise, avancé par Caradec (2015), rejoint l'idée précédemment émise de penser le vieillissement en terme de spirale en considérant la face active du vieillir sans négliger l'aspect de la dépendance tout en prenant en compte le point de vue des personnes âgées. La vieillesse est inévitablement une période pouvant s'avérer difficile et même problématique selon le rapport qu'a la personne à son monde. Le contexte des personnes âgées se modifie : retraite, pertes de proches, apparitions d'incapacité, dépendance, etc. Elles doivent alors recomposer leur vie avec des ressources déclinantes tout en se confrontant au regard social porteur d'images négatives. C'est à ce moment-là qu'apparaît le phénomène de déprise.

Effectivement, la déprise est un « processus de reconversion des activités, de réaménagement de la vie, qui se produit au fur et à mesure que les personnes qui vieillissent doivent faire face à des difficultés nouvelles dont la probabilité d'apparition augmente avec l'âge – sans jamais devenir certaines, ces difficultés pouvant donc aussi ne pas advenir. » (Caradec, 2015, p. 359). En d'autres termes, la déprise ne consiste pas uniquement à abandonner son rôle mais plutôt à le transformer. Les personnes âgées se retrouvent soudainement face à des transformations d'ordre physiologique, environnemental ou matériel sont amenées à réaménager leur existence. Elles délaissent par exemple certaines activités pour les remplacer par d'autres exigeant moins d'efforts ou poursuivent uniquement celles qui ont le plus d'importance pour elles<sup>3</sup>. La déprise apparaît donc suite à des déclencheurs qui amènent les personnes âgées à user de stratégies pour remédier à ces nouvelles difficultés. Les déclencheurs peuvent être liés à des problèmes de santé, à une certaine fatigue, à la raréfaction des possibilités d'engagement et à la diminution des interactions avec autrui (Caradec, 2015). Il existe d'ailleurs deux principales formes de déprise. La première concerne la personne âgée qui s'ajuste volontairement face aux difficultés rencontrées en vieillissant tandis que la seconde relève d'une déprise imposée relative à une dynamique d'exclusion sociale du grand âge. Les processus de déprise et d'exclusion sont ainsi complémentaires (Lavoie *et al.*, 2015).

En somme, le processus de déprise se construit à travers les interactions entre les personnes âgées et leur environnement. Sans déclencheur particulier, le processus de déprise n'existe pas. L'avantage de ce concept est qu'il prend en compte l'hétérogénéité de la vieillesse. Certaines personnes même d'un âge avancé sont encore très investies dans des activités car elles n'ont pas connu de déclencheurs ou détiennent des ressources sociales suffisantes pour compenser les difficultés. À l'autre extrême, certaines personnes sont confrontées à de grands réaménagements jusqu'à parfois l'abandon total les conduisant dans une simple attente de la mort (Caradec, 2015). Néanmoins, une des critiques de ce concept est qu'il analyse le vieillissement en se focalisant uniquement sur les activités. Cela priviliege le monde du faire et ne considère pas d'autres aspects comme le sentiment d'appartenance, l'identité ou encore l'autonomie. De plus, l'étymologie du mot déprise est trop fortement associée au déclin à cause du préfixe « dé- » engendrant ainsi de fausses interprétations du concept (Caradec, 2015).

La majorité des études réalisées, liées à la déprise ou à l'exclusion, maintiennent une vision de perte dans le grand âge. Les personnes âgées ne chercheraient qu'à maintenir leurs activités ou conserver des liens. Or, elles ont la volonté de préserver l'emprise sur leur vieillesse. Dans ce sens, certains auteurs suggèrent de favoriser les mots « changer », « évoluer », « développer » ou « accroître » (Lavoie *et al.*, 2015).

### 3.1.3. Synthèse

De nos jours, divers écrits internationaux dont l'OMS privilégient le modèle du vieillissement actif pour répondre au défi de notre vieillissement démographique. Dans ce modèle, les aînés sont encouragés à s'impliquer constamment dans des activités économiques, sociales, spirituelles, culturelles et citoyennes pour leur permettre de s'intégrer à la société. Néanmoins, cette vision idéalisée, incitant fortement les aînés à faire des activités, ne correspond peut-être pas aux priorités et volontés des personnes âgées. De plus, certaines d'entre elles plus vulnérables ne possèdent pas les ressources nécessaires pour s'engager dans ces formes d'activités. Ce concept a été instrumentalisé par différentes politiques publiques et rejoint l'idée d'une responsabilisation accrue des individus. Ainsi, ce modèle idéal est à revoir. Tout récemment, les critiques du vieillissement actif ont fait émerger d'autres modèles dans lesquels l'activité est considérée comme un moyen et non pas

---

<sup>3</sup> Exemples : Le senior jardinier réduit la surface de son terrain à travailler en ne s'occupant plus que de quelques plantes devant sa maison (réduction de l'activité) ; la personne âgée qui se rendait régulièrement à la messe la regarde à présent à la télévision (substitution de l'activité).

comme une fin en soi. Il s'agit notamment de Kaeser (2015) et de son vieillissement démocratique ou encore de Caradec (2015) et du concept de déprise. Ce dernier propose un modèle dans lequel se retrouvent la dimension active du vieillir et la dimension de la dépendance tout en restant focus sur le sens du vieillir.

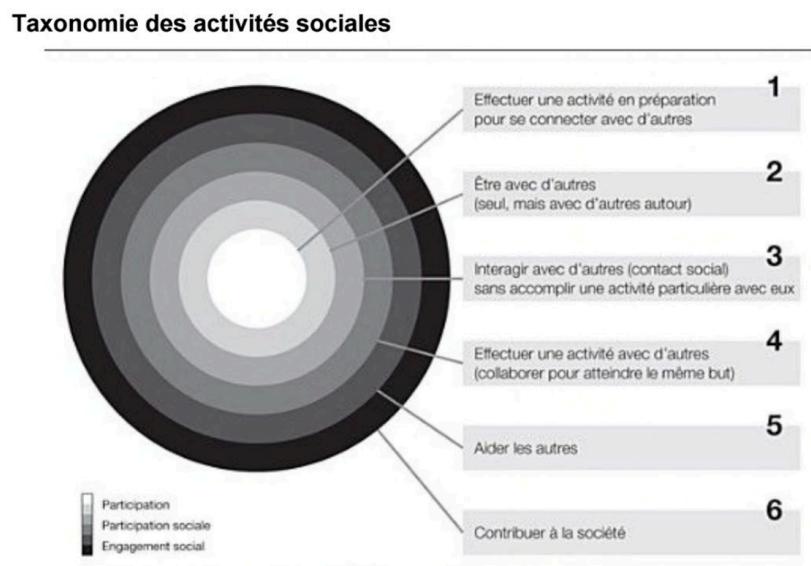
### 3.2. Participation sociale

Dans ce chapitre, la participation sociale est définie en l'articulant aux notions d'empowerment et de pouvoir d'agir, étroitement liées aux ressources que peuvent mobiliser les individus. Cette partie se termine en intégrant les concepts d'inclusion et d'exclusion sociale en raison de leur lien étroit.

#### 3.2.1. Les dimensions de la participation sociale

Il n'existe pas de définition universelle concernant la notion de participation sociale mais plutôt une multitude d'interprétations issues de différents écrits scientifiques. Lors d'un récent colloque international sur l'âge, les experts ont tenté de regrouper trois cadres de définitions de la participation sociale (Raymond *et al.* 2015).

Le premier cadre constitue une synthèse des éléments de définition les plus fréquemment relevés dans les écrits sur le vieillissement. Ainsi, « la participation sociale représente l'engagement de la personne dans des activités en interaction avec les autres dans la société » (Levasseur *et al.* 2010, cité par Raymond *et al.*, 2015, p.210). En d'autres termes, le contact social serait un élément essentiel de la participation sociale. Pour que l'individu participe socialement, être présent à un endroit défini avec d'autres individus ne suffit pas. Une interaction doit se passer entre lui et les autres. La synthèse réalisée par Levasseur *et al.* (2010) a permis d'élaborer une taxonomie<sup>4</sup> des activités sociales. Cette taxonomie constitue un outil pour mesurer et évaluer la participation sociale des individus qui peuvent s'engager dans une activité à différents niveaux.



Source: Levasseur *et al.*, 2010, <<http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3597625/>>, consulté le 28 août 2015.

Figure 3 : Taxonomie des activités sociales (Raymond *et al.*, 2015, p. 211)

Comme illustré sur le schéma, ce n'est qu'à partir du niveau 3 que l'individu est en interaction et qu'il participe donc socialement. Les objectifs de la participation sont différents selon les divers niveaux. La forme de participation au niveau 1 et 2 a pour but de combler les besoins de base en se retrouvant simplement avec d'autres. La participation au niveau 3

<sup>4</sup> « Une taxonomie est un système clair et cohérent permettant la différenciation entre les différents niveaux d'un concept » (Polatajko *et al.* 2007 cité par Raymond *et al.*, 2015, p. 209).

vise la socialisation, au niveau 4 la réussite de la tâche et au niveau 5 l'aide apportée à autrui. L'objectif de la participation au niveau 6 s'oriente, lui, vers la société. À travers ces différents niveaux, les auteurs constatent que les activités sont soit réalisées pour soi-même, soit avec les autres ou soit pour les autres (Levasseur *et al.* 2010, cité par Raymond *et al.*, 2015).

Comme le démontre cet outil, une hypothèse est que l'animateur ou l'animatrice socioculturel.le ne se servira pas des mêmes moyens pour encourager les seniors à contribuer à la société que pour favoriser les seniors à interagir avec d'autres. Ce premier cadre de définition place l'individu au cœur de la finalité de la participation. C'est la personne elle-même qui choisit son niveau de participation. Dans ce cas, le ou la professionnel.le aurait pour mission d'accompagner les aînés dans les différents niveaux de participation qu'ils ou elles choisissent sans absolument vouloir les pousser à s'impliquer directement dans des changements sociaux. Toutefois, cette définition se focalise uniquement sur l'individu et néglige le contexte politique et structurel (Raymond *et al.*, 2015).

Suite à la réalisation d'une enquête quantitative effectuée par Cabral *et al.* (2011), le second cadre de définition se concentre sur une approche civique et politique de la participation sociale. Cette forme de participation se situe dans un des niveaux supérieurs de la taxonomie précédemment expliquée. Elle permettrait aux aînés d'augmenter leur capital social au sens de Bourdieu, et d'avoir une meilleure perception d'eux-mêmes et de leur état de santé. L'enquête réalisée consiste à comparer les attitudes politiques de citoyen.ne.s aîné.e.s avec ceux du reste de la population. Pour ce faire, l'étude s'est basée sur quatre comportements permettant de mesurer la participation citoyenne : le fait de voter ou non, l'appartenance à des organisations non-gouvernementales (ONG) (associations, partis politiques, syndicats), la signature à des pétitions ou des boycotts de produits et le militantisme urbain qui correspond à participer aux structures de démocratie locale, aux voisinages, etc. Les résultats montrent que les personnes de plus de 75 ans ont généralement un niveau de participation civique et politique inférieur à celui des groupes d'âge plus jeunes. Le cadre de cette seconde définition se construit sur la relation entre la société et l'individu. Ce dernier s'engage pour faire part d'une demande et pour participer à l'espace public. Il exerce ainsi son pouvoir citoyen. Néanmoins, cette seconde approche théorique n'accorde pas de place aux liens sociaux. Ce modèle ne reconnaît pas les premiers échelons de participation et sous-entend qu'il y ait participation seulement si le pouvoir citoyen est exercé. Il est pourtant essentiel de reconnaître les premiers niveaux de participation pour favoriser, si désiré, l'engagement de l'individu à l'échelon suivant (Raymond *et al.*, 2015).

Le troisième cadre de définition se base sur les finalités de la participation sociale auprès des aînés suite à une recherche qualitative élaborée par Raymond, Sévigny & Tourigny (2012). Durant l'enquête, les personnes évaluées ont sélectionné une des cinq photographies qui, pour elles, représentent au mieux la participation sociale. Leur vision de la participation sociale s'est avérée plutôt favorable, porteuse de sens et de bien-être. L'enquête conclut que la participation sociale permet aux aînés : de rentrer en contact avec des tiers et de développer des relations, de vivre des activités plaisantes en groupe, de

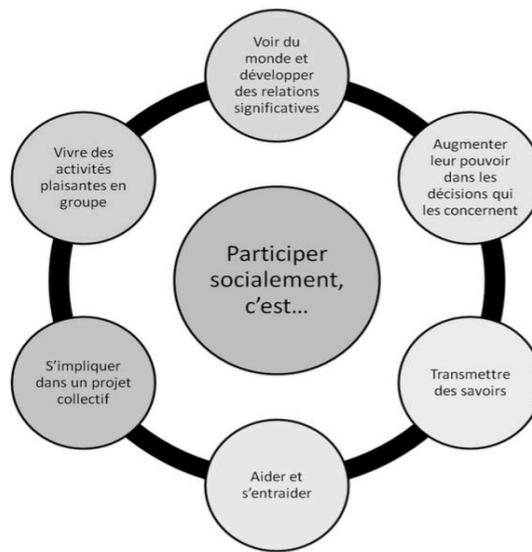


Figure 4 : Une approche pluridimensionnelle de la participation sociale (Raymond *et al.*, 2012 cité par REIACTIS, 2017, p.2)

s'impliquer dans un projet collectif, d'aider et s'entraider, de partager des savoirs et d'augmenter leur pouvoir dans les décisions qui les concernent. Ce résultat constitue un réel outil pour animer ou évaluer les interventions dont l'objectif se base sur le renforcement de la participation sociale des aînés (Raymond et al., 2015).

Les six grandes dimensions de la participation sociale issues de ce troisième cadre de définition, se retrouvent également au sein de la recherche internationale Réseau d'Etudes International sur l'Âge, la CitoyenneTé et l'Intégration Socio-économique (REIACTIS, 2017). Cette recherche relève l'enjeu principal de la participation qui concerne les obstacles dans les différentes dimensions de la participation et l'adaptation des cadres (infrastructure, services, représentation de l'âge, etc.). De plus, au cœur de cette participation sociale se retrouve le bénévolat. En effet, les aînés occupent une place importante dans le monde du bénévolat apportant plusieurs bienfaits. Tout d'abord, il engendre des effets positifs sur la santé des aînés ; puis, il contribue à lutter contre l'exclusion, l'isolement et agit sur l'intégration sociale ; enfin, il favorise une reconnaissance de l'utilité sociale des aînés (REIACTIS, 2017).

En somme, ces trois cadres de définition sont différents mais prennent tous en considération le pouvoir d'agir des personnes âgées.

### 3.2.2. La responsabilisation de l'individu à travers l'empowerment

En plus d'indemniser le risque vieillesse, les politiques publiques tentent de mettre l'individu en capacité d'agir sur son existence et son environnement, notamment grâce aux droits citoyens accordés aux personnes. Ainsi, les politiques comptent aussi sur le pouvoir d'agir des personnes pour se prendre en charge. Concernant la vieillesse, la responsabilité de lutter contre certains risques passe du collectif à l'individu. Cette autonomisation et cette responsabilisation font référence aux dimensions de l'empowerment (Guillemand & Viriot Durandal, 2015). L'approche de l'empowerment consiste à « soutenir les efforts des individus et des communautés dans leur démarche pour la recomposition de leur capacité d'agir de façon autonome [...] » et pour se procurer les pouvoirs dont ils ont besoin (Ninacs William, 2003, p.1). Pour favoriser l'empowerment, les citoyen.ne.s doivent pouvoir bénéficier de possibilités d'actions partant de la base vers le sommet. Par conséquent, ils ou elles doivent donc pouvoir faire entendre leur voix dans une démocratie participative (Walker, 2015).

Le terme anglais empowerment désigne la capacité d'avoir une emprise sur son environnement. Tout comme le concept de citoyenneté, il implique notamment que les individus ou les groupes puissent participer aux décisions les concernant. Nincacs William (2003) relève quatre éléments clés pour permettre à l'individu ou au groupe de passer d'un état sans pouvoir à un état de capacité d'agir en fonction de ses propres choix : la participation, les compétences, l'estime de soi et la conscience critique. Avec ces caractéristiques, l'individu serait ainsi capable de se mobiliser pour faire valoir son point de vue. Les processus d'empowerment ne sont pas réalisés exclusivement par des professionnel.le.s car ils se produisent quotidiennement avec des personnes, des groupes et des structures de diverses natures. En revanche, les professionnel.le.s peuvent encourager, accompagner et soutenir ces processus d'empowerment. La participation et le lien social entre professionnel.le.s et bénéficiaires sont ainsi des moyens pour développer l'empowerment (Ninacs William, 2003).

Dans le cadre du travail social, l'intervention axée sur l'empowerment se base sur des principes d'éducation populaire et favorise le questionnement au détriment de solutions déjà pensées par d'autres (Ninacs William, 2003). Cette manière de travailler avec les réflexions des personnes rejoint une des pratiques de l'animation socioculturelle. En outre, l'ASC se sert de l'outil de l'action collective. La mise en pratique de cette dernière contribuerait à favoriser l'empowerment auprès des personnes âgées. En effet, à travers différentes formes d'actions collectives, les personnes âgées auraient l'opportunité de s'exprimer, de définir elles-mêmes leurs besoins et de découvrir leurs propres ressources (REIACTIS, 2015). On

peut dès lors émettre l'hypothèse que, à travers des actions collectives, l'animateur ou animatrice socioculturel.le peut contribuer à redonner du pouvoir aux individus ou aux groupes de personnes vieillissantes.

Cette notion reste tout de même ambivalente. Certes, elle considère le respect des différences dans les projets de vieillissement et permet d'accompagner l'individu dans sa capacité à poser des choix. Toutefois, lorsque l'accompagnement n'est pas suffisant ou adapté, l'empowerment devient une injonction à la responsabilité individuelle fragilisant les plus vulnérables (Guillemand & Viriot Durandal, 2015). Les politiques de l'Etat social moderne encouragent ce concept car les personnes âgées vivent mieux et coûtent moins quand leur pouvoir d'action est maintenu. Néanmoins, cela renforce l'injonction du senior actif au détriment des personnes qui n'ont pas les ressources nécessaires pour ce faire (Kaeser, 2015).

### 3.2.3. Pas tous égaux face à l'inclusion sociale

De même que le concept de l'empowerment ayant tendance à déplacer la responsabilité collective de certains risques sur l'individu, les auteurs Sharf & Keating (2015) relèvent que certains discours de l'exclusion sont moralisateurs et désignent l'individu comme responsable de sa mise à l'écart pour cause de comportement. Les politiques sociales de l'Union Européenne tentent tout de même de lutter contre l'exclusion sociale.

Il existe une multitude de définitions pour comprendre le concept de l'exclusion sociale. Selon Levitas *et al.* (2007), l'exclusion désigne le « manque ou le déni de ressources, de droits, de biens et des services, et l'incapacité d'avoir des relations et de mener des activités normales, disponibles à la majorité des membres d'une société » (cité par Sharf & Keating, 2015, p.287). L'antonyme de l'exclusion est l'inclusion qui constitue alors la piste d'action aux problèmes d'exclusion. Trois principales caractéristiques se rattachent au terme d'exclusion. Premièrement, l'exclusion est relative : on peut dire d'une personne qu'elle est exclue en analysant son lien avec l'organisation ou les normes de la société et de l'époque dans laquelle elle se situe. Deuxièmement, l'exclusion se rattache à la notion d'action : elle implique un acte (on peut être exclu indépendamment de notre volonté ou s'exclure soi-même). Troisièmement, l'exclusion est un phénomène dynamique : elle peut évoluer dans le temps, plusieurs entrées et sorties sont possibles avec l'avancée en âge de l'individu (Sharf & Keating, 2015).

Certaines personnes âgées peuvent se retrouver exclues en raison de leurs relations sociales limitées, de leurs difficultés d'accès aux services publics, d'une pauvreté endurante ou encore d'une incapacité à participer à des activités de groupe. L'exclusion des personnes âgées comporte une nature multidimensionnelle (cf. figure 5).

FORMES D'EXCLUSION	INDICATEURS
<b>Exclusion de l'accès aux ressources matérielles</b>	Selon le revenu et la sécurité matérielle des aînés pour participer à la société
<b>Exclusion des relations sociales</b>	Selon la capacité des aînés à s'engager dans des relations suivies avec des membres de leur famille, des amis et des voisins
<b>Exclusion des activités citoyennes</b>	Selon la capacité des aînés à s'impliquer dans de plus larges domaines pouvant influencer leur propre vie
<b>Exclusion de l'accès aux services de bases</b>	Selon la capacité des aînés à gérer leur vie quotidienne
<b>Exclusion du voisinage</b>	Selon le sentiment d'identité des aînés dans leur environnement résidentiel

Figure 5 : Caractère multidimensionnel de l'exclusion des personnes âgées  
(Sharf & Keating, 2015, p.289)

Les individus sont parfois confrontés à plusieurs formes d'exclusion de manière simultanée. Ce tableau pourrait servir de base pour évaluer le degré d'exclusion des personnes âgées. Les auteurs dénombrent trois catégories de facteurs clés qui agissent dans l'exclusion (Scharf & Keating, 2015) :

1. Les facteurs structurels (ou macrosociaux) comme par exemple : les stéréotypes et discriminations fondés sur l'âge ; les valeurs sociales, normes et comportements changeants qui contribuent à la marginalisation des seniors ; les politiques sociales et économiques qui engendrent la dépendance lors de la vieillesse ; etc. Ces éléments engendrent une exclusion symbolique ou identitaire.
2. Les facteurs environnementaux comme par exemple : l'urbanisation et la séparation spatiale des générations d'une même famille ; la ségrégation liée à l'âge qui limite les interactions avec les plus jeunes ; etc. Ces aspects détériorent les liens des personnes âgées avec leur milieu et diminuent par conséquent leur bien-être.
3. Les facteurs individuels comme par exemple : le faible statut socioéconomique ; la rupture des réseaux personnes et sociaux ; l'apparition d'une maladie chronique, d'une incapacité ; l'expérience migratoire ; etc.

En vue de remédier à l'exclusion des personnes âgées, les auteurs proposent de prendre connaissance des différents types de facteurs pour repérer les aspects à traiter.<sup>5</sup>

Dans la pratique actuelle, les auteurs Scharf & Keating (2015) soulignent un réel manque d'intérêt et de coordination dans et entre les politiques en matière d'exclusion sociale des personnes âgées. Chaque politique du vieillissement interpréterait à sa manière les causes et les conséquences de l'exclusion sociale des seniors. Les auteurs constatent que notre société est d'ailleurs très focalisée sur le troisième type de facteurs, les facteurs individuels. En cherchant principalement à prolonger la durée de la vie dite active<sup>6</sup>, elle se désintéresse des autres formes d'exclusion. Leur recherche démontre qu'une des critiques majeures du système de fonctionnement, est que les politiques actuelles prônant le vieillissement actif ne tiennent pas suffisamment compte de certains facteurs clés de l'exclusion des seniors et se retrouvent trop dans la moralité. Selon eux, remédier aux facteurs individuels ne constitue pas l'unique solution face à l'exclusion (Scharf & Keating, 2015).

Finalement, les résultats de l'enquête de Bickel (2015) sur la vulnérabilité, l'exclusion et les politiques sociales relèvent plusieurs enjeux actuels des politiques sociales pour œuvrer à une citoyenneté inclusive et éviter l'exclusion. L'un d'entre eux consiste à ne pas réduire les personnes vieillissantes à leurs difficultés et de les considérer comme citoyennes à part entière. Un autre enjeu concerne la prise en compte de l'ensemble des personnes intervenant autour des seniors (proches, bénévoles, professionnel.le.s, etc.) (Bickel, 2015).

### 3.2.4. Synthèse

La littérature relève trois cadres interprétatifs de la notion de participation. Le premier cadre, avance que l'individu participe socialement lorsqu'une interaction se passe entre lui et les autres (Levasseur *et al.*, 2010). Dans le second cadre de définition, la participation sociale rejoint la notion du pouvoir citoyen et a lieu lorsque l'individu s'engage pour faire part d'une demande et pour participer à l'espace public (Cabral *et al.*, 2011). Le troisième cadre de définition conclut que la participation sociale permet aux aînés de développer des relations, de vivre des activités plaisantes en groupe, de s'impliquer dans un projet collectif, d'aider et

<sup>5</sup> Effectivement, pour traiter les facteurs structurels, la préoccupation se porte sur les attitudes et comportements négatifs à l'égard des personnes âgées. Pour travailler sur les facteurs environnementaux, le focus est par exemple posé sur les questions de politiques de mobilité à l'image des initiatives « ville amie des aînés ». Concernant les facteurs individuels, les politiques sociales tentent de mettre en œuvre des stratégies de prévention à tous les stades du parcours de vie et de mieux coordonner les programmes pour encourager la participation sociale des individus au moment de la vieillesse (Scharf & Keating, 2015).

<sup>6</sup> Exemples : volonté de prolonger l'âge de la retraite, fort accent mis sur la participation, importance de s'engager même dans une activité non rémunérée comme le bénévolat, etc.

de s'entraider ou encore de partager des savoirs et d'augmenter leur pouvoir dans les décisions qui les concernent (Raymond, Sévigny & Tourigny, 2012). En définitive, tous ont pour point commun de considérer le pouvoir d'agir des aînés.

Dans le contexte actuel, les politiques publiques comptent sur le pouvoir d'agir des personnes pour se prendre en charge. Cette responsabilisation rejoint les dimensions de l'empowerment. Ce concept se retrouve dans la professionnalité de l'animation socioculturelle qui travaille avec les réflexions des personnes en se basant sur des principes d'éducation populaire. La notion d'empowerment reste tout de même ambivalente du fait que son focus sur la responsabilité individuelle renforce l'injonction du senior actif et fragilise les personnes les plus vulnérables (Guillemand & Viriot Durandal, 2015)(Walker, 2015) (Ninacs William, 2003)(Kaeser, 2015).

Enfin, certaines personnes âgées peuvent souffrir d'exclusion sociale en raison d'une incapacité à participer à des activités de groupe, de leurs relations sociales limitées, de leurs difficultés d'accès aux services publics ou encore à cause d'une pauvreté endurante. Les personnes âgées peuvent être confrontées à plusieurs formes d'exclusion simultanément. D'ailleurs, il existe d'autres facteurs que ceux strictement individuels comme les facteurs environnementaux et les facteurs macrosociaux (Sharf & Keating, 2015).

### **3.3. Participation, une des valeurs démocratiques de l'animation socioculturelle**

Ce dernier champ conceptuel se concentre sur la professionnalité de l'animation socioculturelle. La complexité de cette pratique est tout d'abord abordée en faisant des liens avec la population des aînés. Par la suite, les notions de participation et de projet présentes au sein du corpus des valeurs de l'animation socioculturelle sont analysées plus profondément.

#### **3.3.1. Vous avez-dit animation socioculturelle ?**

En premier lieu, que contient la définition de l'animation socioculturelle en tant que telle ? L'auteur Jean-Claude Gillet (1995) relève la difficulté de dégager une seule définition rigide car l'animation se veut ouverte de conception. Directement née de l'action, l'animation socioculturelle est selon lui inclassable. La plateforme commune des écoles suisses d'animation socioculturelle (1989) tente tout de même d'y apporter une définition : « [...] action sociale qui s'exprime à travers différentes activités. Elle dépend du contexte économique, culturel, social et politique, ainsi que des potentialités propres de la population concernée. Cette action vise à structurer les groupes et à mobiliser leurs ressources en vue de réaliser les changements sociaux auxquels ils aspirent. La participation repose sur une base volontaire et se structure selon des principes démocratiques. Elle se donne pour moyens des méthodes propres à une pédagogie de l'action qui stimule la participation. » (cité par Wettstein, 2004, p.21). Cette définition relève la mission principale de la professionnalité de l'animation socioculturelle qui consiste à faire de l'individu un acteur ou une actrice des changements sociaux et non pas simplement une victime. On y retrouve également la place de la participation et des principes démocratiques.

Tout comme la théorie sur le vieillissement actif, le corpus des valeurs d'animation accorde une place considérable à la participation. Cependant, offre-t-elle à tous de réelles chances de participation ? Est-ce que réellement tous les profils de citoyen.ne.s, ou dans le cadre de ce travail, tous les profils de seniors peuvent bénéficier de cette action de soutien ? (Wettstein, 2004).

Comme le relève Wettstein (2004) en décrivant les destinataires de l'animation socioculturelle, le groupe des aînés apparaît tardivement dans le champ de la professionnalisation. Les professionnel.le.s n'ont pas directement remarqué que la situation de certains d'entre eux ou elles est considérée pareillement à celles des jeunes du fait qu'ils

ou elles n'ont pas toujours accès à la vie en société, sont exclu.e.s du monde du travail et ont parfois des difficultés de mobilité. Du point de vue de cet auteur, la pratique de l'ASC constitue alors une approche adaptée pour les aider à développer leur capacité sociale (Wettstein, 2004). Dans les institutions pour personnes âgées, comme par exemple les établissements médico-sociaux (EMS), la pratique de l'animation consiste à offrir aux personnes un espace dans lequel elles peuvent être entendues et exprimer leurs besoins ou revendications. Au sein des valeurs de l'animation, se retrouvent le droit au respect et à la dignité de manière à ce que le ou la résident.e se sente toujours humain (Lairez-Sosiewicz, 1999). Ce droit à la dignité se retrouve d'ailleurs dans le texte des fondamentaux de l'ASC, un regard de professionnel.le.s (2014).

### 3.3.2. Le projet et la participation, des notions au cœur des pratiques

OUTIL D'ÉVALUATION DE LA PARTICIPATION

#### L'échelle de la participation selon Hollihhn

1. **L'information** (n'est pas une forme de participation réelle)
2. **La consultation** (n'est pas une forme de participation réelle)
3. **La codécision** (est une forme de participation réelle)
4. **La réalisation** (est une forme de participation réelle)
5. **Le contrôle** (est une forme de participation réelle)

Figure 6 : Echelle de la participation selon Hollihhn (Müller, 2004, p.115)

La participation occupe une place phare dans la définition de la professionnalité de l'animation socioculturelle. Etroitement liée à notre société démocratique, la participation représente : « la possibilité, la capacité et la volonté de prendre, à égalité avec tous les partenaires, une part active au processus de décision et de formation de la volonté dans tous les domaines » (Vilmar *in Hollihhn*, 1978, cité par Müller, 2004, p.114). Toutefois, l'ASC ne considère pas la participation comme un but en soi mais l'utilise

comme méthode pour avancer vers plus de démocratie et favoriser l'autodétermination des populations. L'auteur Hollihhn (1978) différencie la vraie participation de la fausse participation et établit plusieurs formes ou niveaux de participation. Les niveaux de l'échelle de participation proposée se mesurent selon le pouvoir de gouvernance donné à la population. L'information et la consultation sont des fausses formes de participation mais constituent les deux premières étapes à une participation réelle. Au niveau de la codécision, les personnes se retrouvent dans un espace où elles peuvent débattre, décider bien que ce soit l'animateur qui propose l'ordre du jour. Puis, dans l'étape de la réalisation, les participant.e.s réalisent le projet eux-mêmes du début à la fin et décident des sujets du débat. Enfin, les participant.e.s de l'étape du contrôle analysent leur propre réalisation, la phase bilan et continuent à gérer leur projet durablement de manière autonome (Müller, 2004).

La participation nécessite un certain engagement. Or, cet engagement est souvent instable au fil du temps chez les participant.e.s. Quelles formes de participation l'ASC propose aux populations avec lesquelles il ou elle travaille ? Les populations peuvent-elles réellement toutes accéder à la forme de participation proposée ? Le ou la professionnel.le se retrouve dans une tension entre l'option d'explorer avec les destinataires des formes de participation adaptées ou l'option de définir un modèle de participation parfait mais de devoir l'imposer aux destinataires. Par conséquent, l'étude de Müller (2004) conseille aux ASC de mettre en place des formes de participation en fonction des besoins, des intérêts et des craintes des destinataires et s'ouvrir à des formes de participation plus larges (Müller, 2004).

En parallèle à sa méthode de participation, l'animateur ou l'animatrice socioculturel.le travaille régulièrement à travers la conception de projets. Willener souligne que ces outils constituent un instrument idéal pour réagir aux problèmes et enjeux en mobilisant les ressources des populations pour un but déterminé (Willener, 2004). Gillet (1995, p.115) définit le projet comme : « un processus planifié d'interactions entre des partenaires fonctionnant selon des logiques différentes. Au cours de ce processus, des partenaires

s'organisent dans des espaces de négociations pour élaborer une analyse de situation, puis un projet d'intervention commun». « Les projets d'animation visent à vivifier la vie sociale, culturelle et politique locale. » (Willener, 2004, p.161).

Le projet suppose une base participative. Le projet d'animation socioculturelle, en particulier, associe les participant.e.s concerné.e.s et intéressé.e.s devenant ainsi des acteurs ou actrices. Ainsi, le rôle de l'ASC est d'aider les acteurs et actrices à s'orienter et à œuvrer pour leurs propres changements. Pour favoriser la participation des individus à des projets, les approches doivent être novatrices, les objectifs communs transparents, le projet limité dans le temps, les tâches, les fonctions et les rôles répartis entre les différents acteurs et actrices. Concrètement, la participation dépend également du potentiel, des disponibilités, des besoins des individus et du sentiment d'être concerné par le projet. Ces conditions ne sont d'ailleurs pas systématiquement rassemblées (Willener, 2004).

Willener (2004) dénombre trois types de projet en animation socioculturelle. Le premier type de projet concerne celui qui est entièrement décidé et géré par un groupe d'individus lui-même dans lequel l'appui du ou de la professionnel.le n'est pas indispensable. Cela exige tout de même un certain niveau de compétences, de qualification, d'intégration et de temps à disposition de la part des individus. Le second type de projet émane aussi d'un groupe d'individus mais requérant l'aide d'un animateur ou d'une animatrice. Le ou la professionnel.le se place dans une position délicate de leader tout en permettant au groupe d'apprendre par sa propre expérience. Le troisième type de projet, le plus courant, découle d'un mandat, d'une initiative institutionnelle ou d'un constat effectué par l'ASC dans son environnement social donné. Le ou la professionnel.le menant le projet a pour mission ainsi, dès le départ, de mobiliser et de motiver les acteurs et actrices concerné.e.s en vue de créer des espaces de participation. Dès que le ou la professionnel.le est parvenu à rassembler les individus intéressés dans un groupe de projet, sa tâche est de faire avancer le projet sans prendre l'ascendant sur les participant.e.s. Il ou elle passe d'une mission de conduite de projet à une mission d'accompagnement. Les participant.e.s du groupe assument au fur et à mesure de plus en plus de responsabilités jusqu'à ce que l'ASC puisse se retirer du poste de pilotage. Ceci correspond à l'idéologie de l'animation socioculturelle. Néanmoins, le ou la professionnel.le reste à disposition et peut se voir réintégrer le fonctionnement du groupe lors de certaines périodes ou en cas de crise. En somme, cet équilibrage permanent constitue la principale tâche délicate de l'ASC menant des projets (Willener, 2004).

Selon Lairez-Sosiewicz (1999), le projet social de l'animation avec les personnes âgées en institution permet de faire « autre chose » et évite la simple attente de la mort. Les projets d'animation avec les personnes âgées en milieu institutionnel s'axent sur trois objectifs principaux. Tout d'abord, le projet favorise le tissu social de la personne âgée. L'animateur ou animatrice est amené.e à développer des regroupements de personnes, des rencontres de type culturel dans lesquels la personne âgée devient actrice et pas uniquement spectatrice, des rencontres festives ou encore des moyens d'information pour que la personne puisse conserver son rôle citoyen.<sup>7</sup> Ensuite, le projet aide au maintien de ce qui reste des possibilités de vie, de motricité et d'autonomie. Pour ce faire, le ou la professionnel.le met en place des ateliers pour préserver les acquis.<sup>8</sup> Ce type d'action permet la découverte ou la redécouverte de soi-même, l'épanouissement, le développement de la critique raisonnée et la prise en charge d'un rôle social. Enfin, le projet privilégie la responsabilité et la participation. L'animateur ou l'animatrice se tenant à l'écoute des demandes et ayant conscience des différentes ressources de chacun.e, privilégie la responsabilité et la participation. Il peut par exemple confier des petites responsabilités aux

<sup>7</sup> Exemples : lecture sous forme de cercle en groupe, petit journal interne, partage d'un repas, facilitation de l'accès aux bureaux de vote, opportunité de s'exprimer sur l'actualité, etc.

<sup>8</sup> Exemples : couture, création artistique, préparation pour les fêtes de Noël, jeux de société, etc.

volontaires<sup>9</sup> leur donnant ainsi le sentiment de prendre part à la vie de l'établissement pour qu'ils se sentent vraiment chez eux ou elles (Lairez-Sosiewicz, 1999).

Pour conclure, il est important tout de même de s'intéresser à la notion de projet puisque Boltanski (2009) relève qu'il y existe des éléments de l'ordre de l'épreuve. L'auteur démontre que le projet devient une épreuve collective dont le passage distingue les « grands » des « petits », les dominants des dominés, les individus qui arrivent et ceux qui n'y arrivent pas. En tant que professionnel.le, l'ASC évite de créer de la domination lors de la mise en place du projet. Certains profils de personnes incorporent facilement le projet, mais, pour d'autres, cette étape est plus compliquée. Pour éviter un phénomène d'exclusion et de mise à l'écart, une perpétuelle remise en question est conseillée. Dans cette réalité sociale, qu'est-ce qui peut s'avérer éprouvant pour cette personne ? Quelles ressources faudrait-il pour que cette personne puisse passer cette épreuve ? Suis-je un créateur ou créatrice d'épreuves en exigeant un tel niveau de participation dans mon projet ? (Boltanski, 2009).

### 3.3.3. Synthèse

L'identité professionnelle de l'animation socioculturelle se caractérise par sa volonté de faire de l'individu un acteur ou une actrice de changements sociaux. La pratique de l'ASC accorde une place considérable à la participation qui repose sur une base volontaire et se structure selon des principes démocratiques. Au sein de la professionnalité de l'animation socioculturelle, la participation n'est pas considérée comme un but en soi mais plutôt comme une méthode pour avancer vers plus de démocratie et favoriser l'autodétermination des populations. L'auteur Hollihn (1978) établit d'ailleurs cinq niveaux principaux de participation allant de l'information au contrôle selon le pouvoir de gouvernance donné à la population. La participation nécessite un certain engagement de la part des populations. Le ou la professionnel.le se retrouve parfois dans une tension entre définir un modèle de participation parfait mais imposé aux destinataires et mettre en place avec les participant.e.s des formes de participation adaptées et souhaitées. En effet, à trop vouloir imposer l'idéologie de l'animation socioculturelle, le ou la professionnel.le risquerait de ne pas permettre à tous les participant.e.s d'accéder à la forme de participation proposée (Müller, 2004).

En plus de sa méthode de participation, l'animateur ou l'animatrice travaille régulièrement à travers l'outil du projet qui permet de réagir aux enjeux et problèmes en mobilisant les ressources des populations. Les projets d'animation, supposant une base participative où les participant.e.s deviennent des acteurs et actrices, servent à vivifier la vie sociale, culturelle et politique locale. Tout au long d'un projet, l'animateur ou l'animatrice socioculturel.le se retrouve dans un équilibre permanent entre sa place de leader et le pouvoir confié aux acteurs et actrices du projet (Willener, 2004). Boltanski (2009) relève toutefois que le projet, au-delà de son caractère émancipatoire, est aussi une épreuve propre au système capitaliste qui renforce la domination des « grands » sur les « petits ». En effet, certaines personnes âgées ont plus facilement accès à ces projets que d'autres. Il est alors intéressant de se demander comment le ou la professionnel.le réfléchissent ou non à des stratégies d'inclusion sociale des « petits », de ces personnes âgées plus vulnérables pour éviter un phénomène de mise à l'écart.

---

<sup>9</sup> Exemples : mise à jour des calendriers, arrosage des plantes, classement des livres, etc.

## 4. Formulation des hypothèses de travail

Les recherches conceptuelles ainsi que la réflexion sur la problématique ont permis de faire émerger deux principales hypothèses susceptibles de répondre à la question de recherche.

### 4.1. Première hypothèse

***Selon les contextes professionnels dans lesquels ils ou elles travaillent, les ASC ont différentes visions de la participation.***

Les ASC ne travaillent pas de la même manière autour de cette notion de participation. Ils ou elles se représentent la participation de différentes manières selon le contexte où ils se situent et les acteurs et actrices fréquenté.e.s. Par conséquent, les professionnel.le.s sont amené.e.s à construire leur propre définition de la participation. Par ailleurs, ils ou elles mettent en œuvre des projets dont les objectifs et le degré de participation varient.

Dimensions :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Représentations</li> <li>✓ Projets collectifs (citoyens)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Degrés, niveaux, échelles de participation</li> <li>✓ Outils concrets utilisé</li> </ul> |
|--|---|

### 4.2. Seconde hypothèse

***En encourageant systématiquement les seniors dans un haut niveau participatif, les ASC contribuent inconsciemment à favoriser les risques d'exclusion sociale.***

Les professionnel.le.s ont tendance à suivre les théories du vieillissement actif pour qu'il soit « réussi » et suivent les indications des nombreux écrits relevant l'importance primordiale de la participation. De plus, cette notion fait intégralement partie des valeurs métier de l'ASC. Ils ou elles responsabilisent les citoyen.ne.s dans leur démarche vers un vieillissement actif et encouragent fortement les aînés à atteindre un niveau de participation et d'implication élevé. Le processus de déprise et la dimension de la dépendance ne sont pas assez pris en compte surtout lors de projets dits participatifs ou citoyens.

Les professionnel.le.s se retrouvent confrontés à une tension entre leurs valeurs professionnelles, leur déontologie, les attentes de la société et la pression des écrits internationaux qui défendent une vision des aînés actifs et utiles, contribuant au fonctionnement social de la société.

Dimensions :

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Profil des participant.e.s</li> <li>✓ Posture de l'ASC</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Exclusion sociale</li> <li>✓ Valeurs et fonction de l'ASC</li> </ul> |
|--|---|

## 5. Démarche méthodologique

Dans ce chapitre, le terrain d'enquête est décrit. Ensuite, est présenté l'échantillon avec les profils des différent.e.s professionnel.e.s interrogé.e.s afin que le lecteur puisse connaître tous les éléments des contextes nécessaires à la compréhension de l'analyse. Enfin, la conclusion soulève les limites de cette recherche et relève le code éthique sur lequel l'enquête s'est basée.

### 5.1. Terrain d'enquête

La prise en charge des seniors et les mesures concrètes mises en place sont inégales selon les cantons. Dans le canton de Vaud, il existe des projets novateurs à l'image des quartiers solidaires. Or, cette recherche se rapporte à la région du Valais parce qu'elle se retrouve actuellement dans une période de réflexion et de changements vis-à-vis des questions liées aux seniors. Certaines initiatives concrètes commencent à émerger en comparaison à d'autres pratiques déjà bien affirmées dans d'autres cantons, comme mentionnées dans les pages précédentes. Par conséquent, la question de la place du travailleur et de la travailleuse social.e dans ce champ se pose.

Les ASC travaillant dans le champ de la vieillesse en Valais se retrouvent dans des établissement médico-sociaux (EMS), des foyers de jour pour personnes âgées ou encore dans les trois organisations citées au chapitre sur la politique de la vieillesse en Valais qui défendent la participation citoyenne et le pouvoir d'agir des aînés. Par exemple, la fondation Pro Senectute Valais emploie 33 collaborateurs dont 3 sont des animatrices socioculturelles gérant la partie « animation & prévention ». Comme leur place n'est pas garantie partout et que l'expérience des ASC est relativement récente, il est intéressant de comprendre comme ils ou elles travaillent.

Pour répondre à la question de recherche, l'étude s'est portée sur le désir d'approcher des professionnel.le.s de l'animation socioculturelle fréquentant la population des seniors. La recherche est donc axée autour de professionnel.le.s et non pas autour d'institutions spécifiques ou de la population concernée. En d'autres termes, les discours des professionnel.le.s constituent le terrain d'enquête de ce travail.

### 5.2. Méthode de collecte de données

Pour récolter des données, l'enquête s'inscrit dans une approche qualitative. Cette méthode comprenant une dimension subjective permet de prendre en considération les valeurs des professionnel.le.s qui guident leurs interventions. Elle permet aussi de répondre adéquatement à la question de recherche qui vise à comprendre des éléments de la professionnalité de l'animation socioculturelle. Les données qualitatives recueillies par entretien permettent de « comprendre la réalité organisationnelle telle que se la représentent les acteurs et actrices » (Demers, 1995, p. 177) bien que sa principale limite constitue sa faible généralité (Demers, 1995).

Pour recueillir des informations pertinentes, le choix le plus avisé s'est porté sur des entretiens semi-directifs. Ce moyen permet d'aborder la pratique des professionnel.le.s et de les questionner sur leur manière d'appréhender les concepts traités. L'entretien est l'outil le plus adéquat pour saisir et s'imprégner du sens que les acteurs et actrices donnent à leurs pratiques professionnelles (Mendras & Oberti, 2000). De plus, la présence de la chercheuse permet d'orienter la direction que prend l'entretien lorsque des compléments d'information sont nécessaires afin de compléter la recherche de manière efficace. Les entretiens sont donc semi-directifs pour donner le plus possible la parole aux interlocuteurs et interlocutrices tout en axant la discussion sur les principaux concepts de ce travail. Cinq entretiens ont été réalisés en vue d'atteindre un nombre impair pour nuancer les résultats et identifier les majorités ou minorités. Les différents entretiens ont permis de comparer les éléments et de développer l'esprit critique de la chercheuse lors d'avis contradictoires.

### 5.3. Échantillon

Pour définir l'échantillon, par choix raisonné, la recherche s'oriente sur des travailleurs ou travailleuses sociales qui accompagnent et/ou ont effectué des projets avec des personnes âgées. Ces derniers ou dernières ont pour points communs de travailler avec des personnes âgées de plus de 60 ans et sont étroitement lié.e.s à l'animation socioculturelle. Les professionnel.le.s choisi.e.s sont capables à la fois de décrire leurs expériences et d'avoir un regard réflexif sur les valeurs et principes d'action qui constituent le métier d'ASC. Cela permet ainsi de mettre en lumière le travail déjà réalisé et d'analyser le manque à accomplir. Pour enrichir les analyses, certains d'entre eux et elles côtoient des seniors actifs et autonomes alors que d'autres travaillent avec des seniors plus dépendants ou voire même en institution. Chaque personne interviewée travaille dans un contexte professionnel différent.

Sur cinq entretiens, quatre femmes et un homme dont l'âge et le nombre d'années d'expérience diffèrent ont été rencontré.e.s. Les professionnel.le.s ont été sélectionnés sans tenir compte de leur genre et de leur âge. Certains de ces interlocuteurs et interlocutrices sont employé.e.s et d'autres occupent des postes cadres. Croiser les discours selon le statut hiérarchique occupé au sein de l'organisation permet d'enrichir les données récoltées et de confronter les différents points de vue (Demers, 1995). En effet, les travailleurs et travailleuses n'ont sans doute pas la même marge de manœuvre et ont peut-être un discours différent de leurs pratiques professionnelles.

Personne et noms d'emprunts	Sexe	Fonction	Année(s) d'expérience	Infos sur le contexte professionnel
Entretien n°1 « Pascal »	M	Travailleur social indépendant auprès d'aînés	15 ans dans le travail social dont 10 ans en institution et 5 ans hors-institution dans des projets indépendants ou mandats ponctuels	Discours lié à plusieurs expériences professionnelles auprès d'aînés. Dans son interview, il sépare ses approches dans le contexte institutionnel et celles du contexte hors-institution.
Entretien n°2 « Eva »	F	ASC dans un foyer de jour	3 ans dans cette structure d'accueil de jour	Structure constituée en association comprenant un comité de bénévoles qui gère l'association, une responsable ASC, des employés avec elle tels qu'une ASE, une ES, un apprenti ASE, une stagiaire ASE, deux personnes pour l'intendance et la cuisine et une infirmière en psychogériatrie
Entretien n°3 « Stéphanie »	F	ASC dans un EMS, resp. du secteur animation	5 ans comme responsable du secteur animation	Entourée d'une grande équipe d'animation : 10 employés dont elle à 90%, une autre à 20% ASC et une autre à 60% ASC en complémentarité avec des ASE
Entretien n°4 « Gabrielle »	F	ASC pratiquant du travail social communautaire auprès d'aînés	5 ans	Fondation qui vise à améliorer la qualité de vie des seniors dont le domaine de l'animation œuvre à 20% (loisirs, club d'aînés, prévention et travail communautaire).
Entretien n°5 « Marianne »	F	ASC dans une association socioculturelle	12 ans de pratique d'ASC formée 8 ans de pratique	Structure qui travaille avec toutes les populations. Concernant les seniors, plusieurs axes d'intervention :

		pratiquant hors-murs, directrice de l'association	du de d'ASC avec les seniors	cohésion sociale, lutte contre l'isolement, prévention, propositions d'activités pour les personnes. Responsable d'un projet de coordination de visites à domicile entre bénévoles et personnes âgées.
--	--	---	------------------------------	--

Figure 8 : Tableau récapitulatif des professionnel.le.s interrogé.e.s

Lors des entretiens avec les professionnel.le.s, la démarche s'est reposée sur une grille d'entretien réalisée préalablement (cf. annexe B). Un téléphone portable a également servi à enregistrer les données. Ces dernières ont été ensuite retranscrites en considérant par écrit certains éléments non-verbaux comme les temps de silence, les sourires ou encore les hésitations.

En vue de structurer les données, les différents entretiens rédigés ont premièrement été relus attentivement en prenant en compte l'ambiance et le contexte dans lesquels ils ont été effectués pour comprendre plus profondément les informations émises. Deuxièmement, les éléments du texte correspondant aux différentes dimensions sous-jacentes des hypothèses ont été soulignés en respectant un code couleur. Troisièmement, un résumé ressortant les idées pertinentes des interlocuteurs et interlocutrices a été rédigé avec des titres pour organiser les informations.

Pour traiter les données, la nécessaire prise de recul a permis de réfléchir de manière « méta » et de dégager des catégories et angles d'analyse. Un schéma heuristique a permis de visualiser les trois catégories principales et les thèmes sous-jacents qui ressortaient dans cette analyse. Puis, une grille d'analyse sous forme de tableau a permis de comparer et faire des liens entre les différents entretiens. Celle-ci comporte les entêtes suivantes : catégories d'analyse, thèmes, description/restitution d'infos, interprétation/lien avec la théorie (cf. annexe C). De cette manière, les constats obtenus, les différentes théories exposées et la vérification des hypothèses de départ sont mis en lien.

#### 5.4. Limites

Cette démarche méthodologique comporte tout de même quelques risques. L'enjeu principal consiste à faire émerger à partir de discours des aspects fondamentaux aidant à comprendre les pratiques professionnelles autour de la dimension de participation et de la citoyenneté (Mendras & Oberti, 2000). Les professionnel.le.s de l'échantillon prévu travaillent dans des milieux différents et avec des populations aînées différentes. Les réponses reçues ont été parfois hétéroclites et liées au contexte duquel elles sont issues. Cette recherche tente tout de même de rassembler les informations divergentes pour vérifier les hypothèses en veillant à prendre en compte leur complexité. De plus, une autre limite de cette méthode consiste à la tentation de retranscrire des informations biaisées par l'interprétation des propos recueillis (Mendras & Oberti, 2000). En effet, un certain recul a été nécessaire pour se détacher des recherches effectuées au préalable en concédant toutefois une certaine influence indéniable des idéologies professionnelles de la chercheuse lors de la rédaction. Par conséquent, les résultats de la recherche reviennent sur les grilles d'analyse élaborées pour tenter de rester objectif. Lors de l'analyse, de la distance a été systématiquement prise pour réfléchir si la réponse était amenée par un interlocuteur ou une interlocutrice, par un.e auteur.e ou si elle constitue le fruit d'une interprétation. Bien qu'il ne soit pas intéressant de partager un avis propre dans certains cas, la recherche veille à le relever de manière explicite aux lecteurs et lectrices.

#### 5.5. Enjeux éthiques

Les questions des entretiens s'adressent à des professionnel.le.s et non pas directement à des populations pouvant être considérées comme vulnérables. Les principes de bienfaisance ont tout de même veillé à être respectés. Les acteurs et actrices ont donc pu répondre en toute liberté positivement ou négativement à cette sollicitation. Durant les entretiens, il a été de mise de ne pas porter de jugement de valeurs sur leurs pratiques professionnelles. Il

n'existe en effet pas de justes ou de fausses pratiques. C'est pourquoi la posture ouverte, non-jugeante, neutre et impartiale face aux interlocuteurs et interlocutrices a été adoptée.

Pour respecter le principe de consentement libre et éclairé, les personnes interviewées ont été informées du contenu de la recherche, des motivations ainsi que du mécanisme de traitement d'informations mis en place. Concernant les aspects de confidentialité, l'anonymat des intervenant.e.s est primordial. En ce sens, l'utilisation de prénoms fictifs, tout en veillant à ce que les personnes interviewées ne soient pas reconnaissables lors de la description des profils interrogés, a été judicieuse.

## 6. Analyse des données

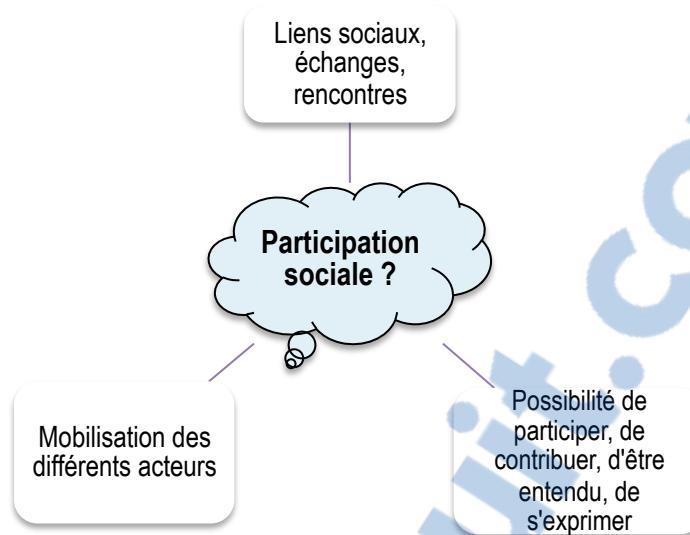
Les résultats obtenus se basent sur trois principaux angles d'analyse : les représentations de la participation sociale, les ASC créateurs et créatrices de liens sociaux et les idéalités du métier face à la réalité de terrain. En premier lieu, l'enquête se penche sur les différentes représentations de la participation sociale. La recherche démontre comment les professionnel.le.s du terrain appréhendent et comprennent cette notion. En second lieu, l'étude relève les caractéristiques des ASC travaillant auprès d'aînés et leur rôle clé de créateur et créatrice de liens. En dernier lieu, les discours des professionnel.le.s interviewé.e.s illustrent les contraintes et difficultés auxquelles ils ou elles sont confronté.e.s les obligeant ainsi à adapter leur pratique. L'analyse s'achève donc en approfondissant la tension entre les idéalités du métier et la réalité de terrain.

### 6.1. Représentations de la participation sociale

Chaque professionnel.le interviewé.e s'est positionné.e par rapport à cette notion de participation sociale faisant partie de l'idéologie de l'animation socioculturelle. L'idéologie concerne l'ensemble des idées, la pensée de groupe et s'accompagne d'opinions, de convictions et de valeurs. Cette notion peut avoir une connotation négative notamment à cause de critiques menées par Karl Marx selon lesquelles l'idéologie permet la domination d'un groupe d'individus. Cependant, ce travail se base sur la conception culturaliste et acritique de l'idéologie plus proche de la réalité actuelle telle avancée par Geertz et Ricœur (cité par Voirol, 2008). Les deux auteurs relèvent une fonction positive de l'idéologie « qui assure le fondement symbolique de la vie sociale, résout les contradictions ou les amoindrit à travers un processus d'identification et de communion entre des sujets qui peuvent, grâce à elle, se constituer comme membres de la communauté dotés d'une identité stable. » (Voirol, 2008, p.68). En d'autres termes, l'idéologie illustre une identité symbolique pour une communauté, permet des comportements collectifs et a donc une fonction d'intégration de la communauté préservant son identité culturelle (Voirol, 2008). Cette étude priviliege le terme d'idéologie au sens du dispositif des valeurs appartenant au groupe des animateurs et animatrices socioculturel.le.s. Pour revenir sur la participation sociale, tous les professionnel.le.s interviewé.e.s considèrent ce terme comme primordial dans leurs interventions. Pourtant, en analysant plus profondément leurs discours, les intervenant.e.s la nuancent différemment, n'y accordent pas tous la même importance et la mettent en pratique de diverses manières en raison notamment des différents contextes professionnels dont ils ou elles sont issu.e.s.

#### 6.1.1. Trois principaux sens donnés au terme de participation sociale

En questionnant les professionnel.le.s sur la signification de la participation sociale, trois principaux axes d'idées ont pu être dégagés.



Les interviewés Pascal et Stéphanie, ayant de l'expérience auprès d'aînés en institution, qualifient la participation sociale, en référence aux notions de lien et d'échange.

*« Il y a la participation sociale dans le sens où on amène les gens à l'extérieur, rencontrer du monde, de la ville. Donc, le côté un peu citoyenneté de citadins. On a de la chance d'être au milieu de la ville, donc on peut faire ce genre de choses. C'est d'amener (aussi) la ville ici pour permettre à nos résidents de rencontrer des gens. [...] Après la participation sociale, c'est aussi à l'intérieur de l'institution, c'est-à-dire dans un groupe, c'est de permettre aux gens de créer des liens sociaux. »* (Stéphanie, entretien n°3)

Comme l'exprime Pascal, travailleur social indépendant œuvrant parfois sous mandat « ça veut dire que j'ai mon mot à dire dans la réflexion, dans le conseil, dans la mise en place de projets. Puis, le deuxième sens c'est que je suis actif dans la vie sociale. Donc, j'y apporte ma contribution. », la notion de participation comprend également celle de contribution. Une personne participe lorsqu'elle a son mot à dire.

*« En faisant ça (en parlant d'un projet de groupe de parole au sein d'un EMS), automatiquement ça faisait participer d'une certaine manière. Même lorsque ce n'était pas activement, parce que les ressources physiques et parfois psychiques n'étaient pas là. Mais quand même... ils contribuaient à... donc c'est faisable ! »* (Pascal, entretien n°1)

A leur yeux, « participer » n'est pas égal à « être actif » de manière visible mais correspond plutôt à permettre la rencontre, les échanges et la création de liens sociaux. Stéphanie, travaillant en institution, différencie d'ailleurs deux aspects de la participation sociale : celui dans lequel elle amène les personnes à l'extérieur, pour rencontrer du monde et favoriser l'aspect citoyen de citadins et celui à l'intérieur de l'EMS en permettant aux résident.e.s de créer des liens sociaux entre eux ou elles. Son équipe professionnelle essaie au quotidien de réaliser des actions permettant cette participation sociale pour travailler leur citoyenneté.

Proche de l'idée « d'avoir son mot à dire » de Pascal, « participer » selon Eva, Gabrielle et Marianne, correspond à impliquer les personnes et leur permettre la possibilité de participer, d'être entendues et de s'exprimer ou non.

*« C'est le fait de prendre part... activement... à des décisions, à des activités, à un projet. Avoir la possibilité de participer. [...] (réflexion) Que les gens aient les moyens de pouvoir vivre, d'avoir une vie sociale. Après que les personnes puissent être entendues, qu'elles puissent s'exprimer ou non, participer ou non à ce qui leur est proposé. De manière très large... »* (Eva, entretien n°2)

Leur représentation tourne autour de l'accès aux activités. Marianne, issue du contexte hors-murs, avance que la base de la participation sociale part des demandes des seniors. Selon elle, il n'y a pas d'intervention sans demande ou besoin. Les personnes viennent avec des envies, des besoins puis l'ASC aide et accompagne les seniors à réaliser leurs idées. Dans un second temps, d'autres seniors viennent et participent. Gabrielle, issue du travail social communautaire, relève son rôle de tout mettre en œuvre pour que les personnes puissent avoir accès et participer à une activité. L'important pour elle dans la participation est d'identifier les besoins et les attentes des aînés pour mettre en place une activité adaptée. Eva, professionnelle dans un foyer de jour, avance l'importance du choix laissé à la personne de participer ou non. Elle relève la limite de l'ASC qui cherche perpétuellement à restimuler et qui tend toujours à vouloir mener des actions citoyennes. Or, selon elle, les professionnel.le.s sont garant.e.s de respecter le choix de la personne même lorsqu'il ou elle reçoit une réponse négative. « *Arrivé un âge de la vie [...] c'est plutôt le moment où on pose les valises, où on pose tout ce qu'on a à poser pour partir. Parfois, je me demande où se trouve la limite à vouloir toujours restimuler, faire des actions citoyennes ? Il faut aussi respecter le "non".* » (Eva, entretien n°2)

Dans les entretiens avec Gabrielle et Marianne, les professionnelles issues du travail social communautaire et du travail social hors-murs relèvent également que la participation active et sociale requiert une mobilisation de différents acteurs et actrices.

*« [...] Comment j'engage une participation sociale, par rapport peut-être à une région ? C'est le rôle de l'animateur... Il est là aussi peut-être pour frapper aux portes de certains conseillers et de leur dire : "voilà il y a ça, on a ces problématiques-là, il faut que vous en preniez conscience, on pourrait faire ça..." Il faut s'allier avec d'autres professionnel.le.s pour avoir une participation qui soit active et sociale. »* (Gabrielle, entretien n°4)

*« Participation sociale, c'est dès qu'il y a des personnes qui viennent et qui nous proposent quelque chose, qui ont des envies, qui ont des besoins, et nous, on les aide à les réaliser, à les mettre en place. Par rapport à l'animation donc ? Pour moi la participation c'est que tous les acteurs se mettent ensemble pour réaliser quelque chose. »* (Marianne, entretien °5)

Pour Marianne et Gabrielle, une des fonctions de l'animateur ou l'animatrice vise à mobiliser les individus à réaliser des actions ensemble afin de parvenir à une réelle participation sociale. Le ou la professionnel.le aurait ainsi pour rôle militant de faire prendre conscience de certaines problématiques aux conseillers ou conseillères politiques et d'encourager des professionnel.le.s de divers domaines à s'allier. Cette réponse reflète une des trois fonctions de l'animation socioculturelle amenée par Gillet (1995) rattachée au pôle militant de l'animation : la fonction d'élucidation. En effet, l'animateur ou animatrice socioculturel.le attaché.e aux valeurs de justice sociale (charte valaisanne de l'animation socioculturelle, 2012) conscientise cette problématique de la vieillesse auprès des publics, des politiques et de l'ensemble de la société. Pour ce faire, le ou la professionnel.le prend appui sur sa compétence de travail en réseau (Jöhr et al., 2002).

Si on reprend le schéma de Levasseur et al. (2010) expliqué au chapitre sur la taxonomie des activités sociales, les axes ci-dessus se retrouvent dans les différentes sphères décrites par l'auteur. Le premier axe de définition rejoue les trois premiers niveaux du contact social avec d'autres. Le second axe de définition correspond plutôt au niveau quatre en permettant aux seniors d'effectuer une activité avec d'autres, la possibilité d'y participer et d'y prendre part. Enfin, le dernier axe de définition requérant une mobilisation de différents acteurs et actrices se rapproche du dernier niveau de l'engagement social dans lequel les individus contribuent à la société.

En somme, pour les professionnel.le.s, « participer » n'équivaut pas simplement à « être actif » mais se définit comme un terme d'une complexité plus large. Les différents sens donnés à ce terme sont influencés par le contexte dans lequel ils ou elles interviennent : champ institutionnel, travail hors-murs, travail social communautaire, travail indépendant sur mandat. En rapprochant leurs propos, la recherche démontre que la participation sociale concerne le contact social et que les professionnel.le.s tentent d'offrir aux populations aînées la possibilité, de prendre part à des activités, d'y participer ou non ainsi que de s'exprimer ou non selon leur choix. Deux professionnel.le.s relèvent qu'une participation sociale active idéale concerne la construction commune d'une action par différents acteurs et actrices.

### 6.1.2. Le projet oui ! Mais les bienfaits de l'animation froide aussi...

Après avoir fait part de leur vision de la participation sociale, les professionnel.le.s ont parlé de leur pratique quotidienne à travers les projets collectifs et les activités de groupe concrètement mis en place.

L'idéalité de l'ASC est de construire des projets collectifs et de mener des actions citoyennes. Les professionnel.le.s se sont exprimés sur différents projets collectifs réalisés avec les seniors. Pour la majorité de ces projets, les seniors participant sont impliqués à différents niveaux allant du niveau de l'information à la réalisation voir même au contrôle (Hollihn, 1978). Un projet idéal avec un niveau élevé de participation concerne par exemple le projet du théâtre forum seniors, comme l'explique Eva :

*« Il y a le projet du théâtre qui est, à mon avis, un très bel exemple de projet collectif. L'idée était de créer une pièce de théâtre à partir des idées et de la matière des aînés, des seniors. [...] L'idée était plutôt de construire autour d'un sujet. [...] La collaboration avec le théâtre était faite, les seniors ont répondu présents. Il y avait une petite dizaine de seniors. On avait trouvé un lieu pour répéter. Donc à ce moment-là, je me suis vraiment retirée vu qu'il y avait tous les outils pour. Puis, on a laissé travailler les animatrices/les comédiennes de la troupe professionnelle avec les seniors. Ce sont vraiment eux, qui, au fur et à mesure se rencontraient, ont sorti les thèmes et les ont joué, ont fait les costumes, ont interprété ça. Il y a eu vraiment de bons retours et beaucoup de monde qui sont venus les écouter. J'ai eu un retour d'une personne qui disait : "Vous nous avez fait confiance et nous on est juste des gens lambda comme ça dans la rue. Qui aurait cru qu'après 6 mois, 9 mois, je sais plus exactement, on se serait retrouvé là ?". Ils se sont vraiment sentis exister, valorisés. » (Eva, entretien n°2)*

Un groupe d'aînés accompagnés de professionnel.le.s de théâtre a été impliqué dans la réflexion et l'écriture de scènes théâtrales sur des thématiques de la vieillesse pour questionner et faire réfléchir le grand public sur la situation des seniors, soit sur leur propre réalité. Le sens de ce projet citoyen est de donner la parole aux seniors et d'amener au public, aux professionnel.le.s, des dimensions de réflexion sur leur propre situation (entretien n°1 et 3).

Un autre exemple d'un projet participatif ayant eu du succès est le projet « aquarelle ». Ce projet est parti d'un simple cours d'aquarelle dans lequel cinq aînés ont développé leurs compétences créatives et artistiques. Le petit groupe formé ayant évolué a alors décidé d'exposer ses œuvres et a fini par organiser des expositions de plus en plus conséquentes. Le travail de l'animateur ou animatrice socioculturel.le a été d'accompagner le groupe d'artistes seniors dans l'organisation du projet, en particulier concernant les éléments communicationnels et logistiques. Comme le souligne Gabrielle, le sens du projet était de revaloriser l'image des aînés en prouvant au grand public qu'on peut être créatif à tout âge :

*« Là, les artistes, ce sont eux qui se sont occupés de la permanence [...]. Ils se sont organisés, enfin on a organisé avec eux le temps de présence. C'était juste magnifique ! On a eu un reportage sur Canal 9, une page dans le*

*Nouvelliste... Mais c'est vraiment de démontrer, c'est toujours un peu ce message pour moi qui est important : ce n'est pas parce qu'on est âgé, qu'on ne vaut plus rien. Enfin, moi c'est vraiment le message que j'ai envie de transmettre. Donc là, on la retransmis aussi et cela a redonné une belle dynamique. » (Gabrielle, entretien n°4)*

Suite à ce projet, une forte solidarité s'est construite au sein du groupe qui continue à fonctionner de manière autonome.

Un autre exemple de haut niveau de participation concerne la co-organisation de la sortie des aînés en collaboration avec le club des aînés (entretien n°5). Marianne a un rôle d'accompagnante et de soutien en organisant la sortie avec la personne âgée bénévole responsable du club des aînés la sortie. La professionnelle en institution, Stéphanie, donne l'exemple du projet « chaussons, tisanes et spiritueux » dont le but est de créer un moment dans la soirée dans lequel les résident.e.s choisissent, prennent la décision de se rencontrer ou non et échangent librement autour d'une thématique amenée par le ou la professionnel.le.

L'exemple des deux premiers projets ne constituent pas la réalité quotidienne de l'animateur mais reflètent des projets idéaux dans lesquels les acteurs et actrices seniors sont impliqué.e.s dans un niveau élevé de participation.

*« [...] le projet, le théâtre a eu pas mal d'impact. Et puis en même temps, il y a le « très concret » que maintenant on arrive complet, on a moins le temps pour les projets et la demande est de retourner à des activités. Il y a eu cet espace-là, enfin je me suis créée cet espace-là, mais maintenant... [...] il y a le concret de la réalité qui fait que c'est... (réflexion). Je pense que pour pouvoir continuer des projets, il faudrait avoir une personne en plus. Et les lois de la réalité font que ce n'est pas toujours possible. Il y a des priorités... Donc, oui l'impact on le voit mais cela reste toujours une question de moyens ou de place qu'on accorde à l'animation socioculturelle. Quelque part, je trouve que c'est dommage de se dire ça... »*

*Après maintenant ça va être le défi de l'année prochaine, de réfléchir est-ce que sans les projets tu peux... enfin, comment tu continues sur ta lancée d'animatrice socioculturelle dans les activités au quotidien ? Comment tu fais de la place à plus de citoyenneté dans les gestes du quotidien au final, et pas dans les projets ? Parce que c'est vrai qu'à l'école on apprend beaucoup à travers les projets. [...] c'est le défi, comment continuer et comment insuffler ça dans chaque petite chose et pas forcément dans un projet ? » (Eva, entretien n°2)*

Les propos illustrent les diverses contraintes, à l'exemple de l'enjeu en terme de rentabilité, dans lesquelles travaille l'ASC en réalisant des projets. Gabrielle qui a suivi ces artistes aînés souligne que ce projet ayant pris de l'ampleur n'est qu'une minorité dans sa pratique et ne reflète pas le quotidien. En effet, avec les enjeux financiers, les enjeux de temporalité et les enjeux de l'effectif du personnel, les ASC éprouvent des difficultés à constamment mettre en œuvre des projets. Dans le contexte institutionnel, Pascal relève une vision réductrice des EMS qui se considèrent essentiellement comme des établissements de soins palliatifs. Par conséquent, le financement axé sur l'aspect de la santé laisse peu de place aux liens sociaux. Sans moyens financiers, il est par conséquent difficile de permettre des projets d'animation. De plus, le processus de vieillissement varie d'une personne à l'autre. Comme l'exprime Pascal, mener des projets participatifs s'avère parfois complexe en raison des divergences dans les aptitudes entre les personnes âgées :

*« Tout prend du temps, tout prend de l'anticipation, comme je t'ai dit : la temporalité est différente. Il faut mettre en place des outils adaptés. Puis c'est leurs outils qui conviennent, ce ne sont pas les miens. Alors il faut les trouver, et ce, de la bonne manière. » (Pascal, entretien n°1)*

Ce professionnel relève que la réelle approche participative prend en compte les notions de rythme, de point de vue et de temporalité. Il revient sur la dimension de la participation qui, selon lui, est liée à la focale des seniors et non pas à celle des professionnel.le.s. En d'autres termes, le projet participatif est une contribution à construire une action avec d'autres. L'animatrice du foyer de jour Eva avait, au début de son engagement, la forte intention de rendre les seniors acteurs et actrices en voulant créer de nombreux projets. Cependant, elle relève les difficultés de mener des projets dans certains contextes institutionnels dues à plusieurs personnes âgées qui ressentent le besoin d'un accompagnement individuel spécifique de proximité. La professionnelle Marianne, elle, pensait que sa plateforme de rencontres hors-murs d'accueil libre avec les seniors permettrait d'organiser des projets et de réellement connaître les besoins des seniors. Bien que toute son équipe professionnelle avait de grandes attentes dans la réalisation de futurs projets conséquents, seulement quelques projets ont pris forme.

*« Au début on s'est dit que ça allait être une plateforme où on pourra organiser des projets et savoir ce qu'ils ont vraiment besoin. Puis, en fait, il y a eu (hésitation) deux, trois petits projets de faire un petit jardin, de faire un pique-nique canadien, des petites choses comme ça qui ont été faites. Mais la principale chose est l'idée de se rencontrer, juste un moment pour pouvoir discuter, jouer aux cartes s'ils ont envie ou pas. Voilà. C'est juste le moment de rencontre et de ne pas être seul. Un moment pour pouvoir se retrouver. »*

(Marianne, entretien n°5)

Cependant, l'animatrice a décidé de maintenir cette permanence qui constitue un moment de rencontres pour les seniors. Ces derniers ou dernières ont ainsi l'occasion de ne pas être seul.e.s et de pouvoir parler à une professionnelle.

L'idéalité de l'animation socioculturelle tend plutôt à mener des projets, ou des actions de type chaud dans lesquels les participant.e.s sont acteurs ou actrices et meneurs ou meneuses du projet. Toutefois, les activités plus consommatrices, animations froides, correspondent également à la réalité de la population des ainés ressentant un besoin de proximité. C'est pourquoi le ou la professionnel.le travaille également avec l'outil des activités.

Dans chaque discours autour de la relation des professionnel.le.s avec l'activité, se retrouve une forte présence de la notion de liens, d'échanges et de rencontres. Les activités ne sont pas un but en soi mais constituent un prétexte à la création de liens, servent à favoriser les échanges et permettent de créer un espace-temps convivial. Gabrielle cherche d'abord à connaître les besoins et les envies des participant.e.s pour mettre en place des activités, ou plus précisément dans son contexte des cours pour qu'ils aient plus de sens. Elle favorise les activités de groupe pour permettre aux personnes âgées de sortir de chez elles et de rencontrer d'autres personnes afin de prévenir l'isolement. Marianne décrit, elle aussi, des activités régulières mises en place pour lutter contre l'isolement et permettre la cohésion sociale.

Ces types d'activités visant les contacts sociaux concernent le modèle « consomatoire » de l'animation, c'est-à-dire l'animation « concrète » ou l'animation « froide » en opposition au modèle « abstrait » ou à l'animation « chaude » selon Gillet (1996). En effet, l'auteur construit un schéma dans lequel l'animation professionnelle est caractérisée sous la forme de ces deux modèles de base. D'un côté, le modèle d'*« animation froide »*, à valeur d'usage, qualifie un type d'animation dans lequel les individus et les groupes sociaux retrouvent un produit à consommer (même si le produit comporte une visée éducative ou préventive) et se positionnent donc dans un rôle passif. De l'autre côté, le modèle d'*« animation chaude »*, à valeur d'échange, désigne un type d'animation qui, en plus de son caractère consomatoire, constitue un lieu de création, d'échanges abstraits autour de la structuration du lien social. Bien entendu, la réalité est plus complexe que ces deux schémas en opposition représentant les pratiques d'animation. En effet, il existe également des modèles intermédiaires. Le ou la

professionnel.le se trouve sur un curseur. Selon les circonstances, les opportunités, la volonté des participant.e.s ou encore l'évolution des rapports sociaux, l'animateur ou animatrice se positionne parfois plus dans un schéma que dans l'autre, peut passer de l'un à l'autre ou parfois se situe au milieu des deux (Gillet, 1996, p.123-124).

Dans le programme d'animation de Stéphanie, plus de la moitié des activités sont de type froid, mais d'autres s'orientent vers le type chaud. Dans les animations froides, son équipe professionnelle essaie de « faire du participatif » à l'intérieur de l'activité. Gabrielle relève également cet écart entre l'idéalité de l'ASC qui souhaiterait que ses actions soient extraordinaires et visibles et la réalité dans laquelle les aînés aiment simplement se retrouver pour faire une activité. Dans ce cas-là, l'exceptionnel va rester dans la participation des gens. Dans ce type d'activités décrites, le degré de participation selon l'échelle de Hollihn (1978) se situe aux premiers niveaux de participation, soit l'information et la consultation. À l'intérieur même de ces activités, les professionnel.le.s tentent de mener les participant.e.s vers le niveau supérieur de la codécision pour leur permettre d'atteindre, selon l'auteur, une forme de participation réelle.

En définitive, une des fonctions principales des ASC socioculturel.le.s tourne autour de la notion de projet. En effet, la deuxième fonction du référentiel des compétences des métiers de l'animation socioculturelle (2002) désigne « la conception, l'organisation, et l'accompagnement au montage de projet d'animation socioculturelle ». Ainsi, l'objectif principal du ou de la professionnel.le est d'entrer dans une relation d'appui au plan technique et relationnel pour faciliter le développement de projets d'animation portés par les populations. Les projets demandent du temps, un budget plus ou moins important et l'implication des participant.e.s acteurs ou actrices du projet. Le niveau de participation d'un groupe de personnes peut varier d'un projet à l'autre. Le projet permet aux personnes de construire et de contribuer à une action et d'être dans une posture active. L'idéalité de l'animateur ou animatrice socioculturel.le est de mener des actions extraordinaires et visibles auprès de la société. Néanmoins, les personnes âgées ont également un besoin de proximité avec les professionnel.le.s. Parfois, elles demandent simplement de rencontrer d'autres personnes, de se retrouver et de partager un moment convivial. Les professionnel.le.s tendent alors vers une animation plus proche du programme, de l'activité. En conclusion, l'animateur se retrouve dans une balance car ses interventions varient de l'activité à l'action ou du programme au projet, à l'image du schéma des modèles théoriques d'animation de Gillet (1996, p.126) (cf. annexe C).

## **6.2. Les ASC, créateurs et créatrices de liens sociaux**

En confrontant les différents discours, l'étude révèle que les ASC travaillant auprès d'aînés partagent une caractéristique commune très distincte : leur rôle primordial de créateurs et créatrices de liens sociaux. Après un chapitre plutôt conceptuel sur la participation sociale, la recherche s'intéresse à présent à la posture de l'animateur ou de l'animatrice travaillant avec les aînés, son rôle et les compétences essentielles à avoir selon les individus interviewé.e.s.

### **6.2.1. Le ou la professionnel.le garant d'une dynamique plus qu'une animation précise**

Chaque interviewé s'entend unanimement sur le fait que l'activité est un alibi servant à faire du lien et permettant aux individus de tisser des liens entre eux. Bien qu'issu.e.s de contextes différents avec des cahiers des charges différents, les professionnel.le.s de l'animation travaillant avec les aînés permettent tous et toutes des rencontres sociales, favorisent des échanges et mettent en lien les personnes entre elles. Ils ou elles ne cherchent pas spécialement à faire consommer des animations mais peuvent avoir différents rôles d'aide, d'accompagnant, de soutien, de coordination ou encore de supervision. Les professionnel.le.s cherchent également à ce que les seniors s'approprient leur espace-temps.

Le travailleur social indépendant Pascal avance deux principaux objectifs de l'animation. Le premier consiste à amener du bien-être, de l'harmonie, soutenir la citoyenneté de la personne c'est-à-dire faire en sorte qu'elle soit reconnue telle qu'elle, ici et maintenant. Le second objectif, plus lié à la cohésion sociale, vise à créer, recréer, multiplier les espaces pour favoriser les échanges et les rencontres sociales. Pour que les personnes puissent se rencontrer et tisser des liens, le ou la professionnel.le a pour rôle d'être le liant. C'est pourquoi l'animateur ne construit pas forcément une action précise et déjà organisée mais plutôt un concept, un espace-temps où les gens peuvent se réunir avec un ASC pour faire le lien. C'est le cas, par exemple, d'un projet en milieu institutionnel avec les aînés nommé « chaussons, tisanes et digestifs » constituant un moment de rassemblement avant le coucher où chacun.e peut prendre la parole, partager ce qu'il a vécu dans la journée ou son émotion, un moment simple de rencontres sociales. La boisson est utilisée ici comme alibi pour faire du lien.

L'animatrice en foyer de jour, Eva, revient également sur ce rôle de liant adopté lors d'un projet de théâtre avec les aînés :

*« J'ai été à quelques répétitions mais après je n'avais pas assez de temps à disposition. Ce n'est pas le but non plus de tout le temps être là justement, mais au contraire il faut savoir lâcher. »* (Eva, entretien n°2)

Selon elle, l'ASC a comme enjeu de se distancer du groupe et de se retirer afin de créer le sentiment de groupe pour qu'il puisse fonctionner le plus autonome possible. Cela correspond à une des idéologies de l'animation socioculturelle. En effet, comme le disait Willener (2004) l'ASC menant un projet veille à mobiliser les acteurs et actrices concerné.e.s pour que sa mission de conduite de projet devienne une mission d'accompagnement dans laquelle il ou elle se retire au fur et à mesure du poste de pilotage. Ainsi, le ou la professionnel.le se retrouve dans une tension permanente entre laisser le groupe fonctionner de manière autonome et se tenir disponible à réintégrer le groupe en cas de crise.

En concordance avec les autres discours, l'animatrice en EMS, Stéphanie, déclare qu'un des éléments principaux de la professionnalité de l'ASC est la création de liens.

*« Chaque activité est un prétexte à la création de liens. Donc par exemple, la lecture du journal, voilà c'est... il y a les informations oui, mais il y a aussi ce côté où l'on débat sur des thématiques. C'est ça que j'ai envie d'amener en tant qu'animatrice socioculturelle en plus : ce côté sens qui a derrière qui est vraiment de favoriser les échanges. Après, on est bien clair qu'il y a aussi des activités qui sont tout à fait consommatrices où l'on ne peut pas faire ce genre de choses. »* (Stéphanie, entretien n°3,)

Le ou la professionnel.le permet aux personnes de s'épanouir au quotidien et de pouvoir interagir avec des gens. En institution, le rôle de l'animateur ou animatrice est de donner de la vie aux gens plutôt que de la maintenir. Cela constitue le paradoxe de sa pratique avec des personnes en fin de vie : donner de la vie aux jours et non pas des jours à la vie. En milieu institutionnel, Stéphanie relève que l'ASC peut également jouer un rôle général de médiateur au sein de la structure entre les différents collaborateurs.

L'animatrice de travail social communautaire, Gabrielle, explique qu'elle n'anime pas toutes les activités car elle ne peut être présente continuellement sur tous les fronts. Cela n'aurait également pas de sens et ne correspondrait pas à son rôle. Au contraire, elle travaille avec des bénévoles et se trouve alors dans un rôle d'aide et de soutien. Dans la majeure partie de son temps de travail, elle collabore avec des clubs d'aînés ou des collectifs locaux qui organisent des activités pour d'autres. Autrement dit, elle joue un rôle essentiel de coach, de soutien, de médiateur d'un collectif en organisant par exemple des offres de formation continue, en apportant son aide pour la gestion de conflits, en apprenant aux responsables aînés à parler en public, en analysant la dynamique de groupe pour comprendre ce qui se joue, etc.

L'animatrice hors-murs, Marianne, explique qu'un des rôles fondamentaux de l'animateur ou animatrice dans l'accompagnement des personnes âgées est de proposer des activités pour mettre en lien plusieurs personnes et renforcer leurs liens en vue de parer à l'isolement.

*« [...] Je pense que c'est important de proposer des activités et de les (en parlant des seniors) mettre en lien avec d'autres personnes pour renforcer leurs liens aussi. Après les seniors décèdent... Je veux dire il y a tout ce processus qui est différent. Ils ou elles peuvent vite disparaître et cela peut être vite traumatisant pour une personne. C'est très fragile tout ça... (silence) Je pense qu'il y a plusieurs éléments. Il faut vraiment les mettre en lien, mais pas une personne, mais plusieurs personnes et être disponible pour répondre au mieux à leurs besoins. » (Marianne, entretien n°5.)*

En effet, dans le travail du lien avec la personne âgée, les paramètres de la fragilité, de la maladie et du décès ne sont pas à négliger. Cette professionnelle travaille régulièrement avec des bénévoles. Perdre une personne à laquelle on s'est fortement attachée peut être vite traumatisant pour un.e bénévole. Dans son projet de coordination de visites à domicile, cette professionnelle supervise les bénévoles qui rendent visite aux personnes âgées à domicile dans le besoin. Elle gère toute la coordination du projet et joue le rôle de médiatrice. Tout d'abord, elle rend visite la personne âgée qui en a besoin, puis trouve un.e bénévole qui sied le mieux et les met alors en lien. Ensuite, elle entreprend un debriefing à trois et se retire en les laissant fonctionner par binôme de manière autonome. Après quelques semaines, elle revient pour évaluer la relation et le fonctionnement des visites. Enfin, elle organise régulièrement des rencontres trimestrielles avec les bénévoles pour parler des situations rencontrées, les accompagner et les soutenir dans leurs démarches. Annuellement, l'animatrice rend visite à chaque binôme à domicile.

Dans les discours des interviewé.e.s, l'enquête révèle que dans le travail avec les aînés, les professionnel.le.s accordent beaucoup d'importance à la fonction de facilitation selon Gillet (1995), illustré sur la figure 7. En effet, l'auteur relève trois fonctions de l'animation socioculturelle : la fonction de production, la fonction de facilitation et la fonction d'élucidation. La fonction d'élucidation s'axe sur la libération de la parole, la recherche et la réflexion. Elle permet la cohésion du groupe et est liée à la régulation, aux affects et aux sentiments des participant.e.s. La fonction de production, elle, s'axe sur l'action, le projet et l'activité. Elle permet d'exercer les ressources des membres du groupe, de favoriser l'expression, de vivre des activités ludiques et de créer. L'ASC donne la possibilité au groupe de faire. La production est liée à l'ensemble des faits. La fonction de facilitation concerne les règles du jeu pour maintenir le fonctionnement interne du groupe. Elle sert à planifier le temps, faire émerger les positions, les opinions, les échanges et les confrontations des membres d'un groupe. La facilitation est liée à l'organisation du groupe-même.

À chaque extrémité du triangle se trouvent les pôles de l'animation synthétisant les caractéristiques fonctionnelles décrites ci-dessus de l'animateur ou animatrice professionnel.le : le pôle militant, le pôle technicien et le pôle de la médiacion. Les espaces à l'intérieur du triangle schématique illustre les différentes positions du ou de la professionnel.le. En effet, l'ASC est sans cesse amené.e à modifier sa position dans le triangle en fonction de la situation, de l'environnement social, de sa personnalité, du contexte ou de l'institution (Gillet, 1995). Les professionnel.le.s interrogé.e.s se situent

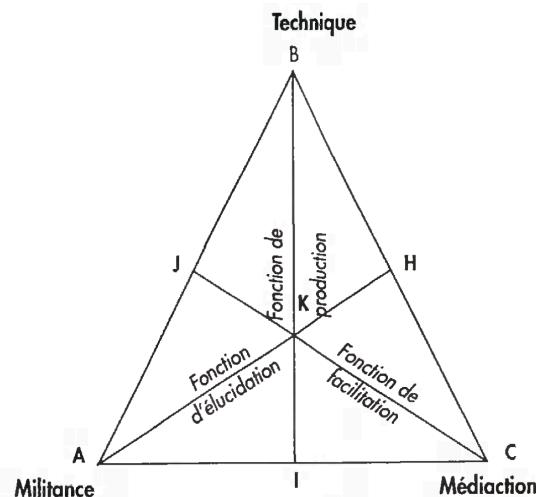


Figure 7 : Fonctions et pôles de l'animation socioculturelle (Gillet, 1995, p.186)

majoritairement dans le pôle de la médiaction. En effet, ils ou elles sont attaché.e.s aux liens et considèrent la rencontre, l'échange, la communication, la négociation entre les acteurs et actrices. En revanche, ils ou elles se situent également dans les autres pôles selon les situations rencontrées ou lors de conduite de projets ou d'activités. Par exemple, les ASC deviennent militant.e.s lorsque engagé.e.s et guidé.e.s par leurs valeurs et idéologies, ils ou elles défendent les droits des populations aînées. Les ASC sont technicien.ne.s en utilisant des méthodes et des outils opérationnels pour l'organisation de projets ou d'activités. D'ailleurs les professionnel.le.s interviewé.e.s déclarent utiliser des outils tels que : le sens réflexif, la capacité d'avoir une vision globale, la capacité d'analyser la dynamique de groupe, la gestion de budget, les compétences marketing, la capacité à mobiliser les gens, le travail en réseau (entretien n°3) ; le world café, le communiqué de presse, les flyers, la recherche de fonds, la rédaction de rapports (entretien n°4) ; l'écoute active, les questionnements et les réflexions (entretien n°5). Tous et toutes déclarent également se servir de l'outil de la méthodologie de projet.

De sa place de TS indépendant, Pascal apporte une vision plus militante et met en avant le rôle du ou de la professionnel.le dans l'espace public. En effet, suite à une étude menée sur la qualité de vie des seniors dans un territoire donné, les seniors rentrant dans une forme de dépendance relevaient le manque de lieu et de moment de rencontres par rapport à leur époque. Pour tisser des liens et renforcer la cohésion sociale, les espaces à disposition sont essentiels. Ainsi, pour une construction politique des seniors, le défi actuel des communes et des ASC professionnel.le.s hors-murs serait de recréer ces espaces perdus de rencontres. L'ASC aurait donc pour rôle de multiplier les espaces qui favorisent les échanges, le partage du quotidien et les rencontres sociales.

*« C'est en créant ces espaces de rencontres qu'on peut à mon avis créer du lien et faire en sorte que les gens vivent ensemble... Une des réflexions que m'avait faite une personne âgée de 88 ans presque 90 ans était : "Mais tu sais, je crois que ce n'est pas possible de vieillir que entre vieux. Ça m'est strictement impossible de vieillir que entre vieux." Donc lui ne se voyait ni en EMS, ni en foyer de jour, mais dans le village le plus longtemps possible et avec les autres. »* (Pascal, entretien n°1)

Cet extrait illustre la place que pourrait prendre l'animateur ou animatrice socioculturel.le hors-murs en travaillant avec les populations aînées au sein de l'espace public. En effet, par la mise en réseau de différents acteurs ou actrices, le ou la professionnel.le pourrait mener des projets pilotes en vue d'aménager des quartiers adaptés aux seniors. Cette donnée rejoint la « stratégie en matière de politique de la vieillesse » du Conseil fédéral (OFAS, 2017) dans laquelle une des recommandations concerne l'aménagement de quartiers pour tous les âges. Cependant, la Confédération est impliquée seulement comme soutien auprès des cantons et des communes. Cette recommandation n'est pas une base légale en soi.

En conclusion, comme vu dans le cadre théorique lors de la définition de l'animation socio-culturelle, cette pratique comporte différentes missions et objectifs. Le discours des professionnel.le.s sur leur rôle dans l'accompagnement auprès des aînés s'inscrit dans un des objectifs partiels de l'action socioculturelle rédigé par Müller (cité par Wettstein, 2004, p.22-23) : « L'animation socioculturelle développe la communication et la participation des individus, des groupes et de communautés en les mettant en relation les uns avec les autres et en construisant des réseaux. Elle concourt ainsi à l'intégration sociale, dynamise la participation, l'initiative et l'auto-organisation. ». Leurs propos essentiellement centrés sur le soutien de la citoyenneté de la personne et la création de liens rejoignent deux objectifs de l'ASC écrits dans la charte valaisanne (2012) : promouvoir et défendre la qualité de vie des personnes, des populations (plaisir, écoute, convivialité) ; et favoriser l'autonomie, la rencontre et les échanges des personnes, des populations dans la prise en charge de leurs propres besoins. Leurs principaux rôles dans leur travail quotidien auprès des aînés concernent principalement le rôle du développement personnel et celui d'intégration. Dans le cadre du développement personnel, les professionnel.le.s valorisent l'identité de chacun.e et

soutiennent les populations dans la défense de leurs droits et besoins. Dans le rôle d'intégration, les ASC sont en lien avec les populations en travaillant sur une base de confiance, favorisent les liens entre les personnes et encouragent, facilitent l'intégration de chacun.e dans la vie sociale (Charte valaisanne de l'animation socioculturelle, 2012).

### 6.2.2. Des savoirs-être indispensables en jeux

Après l'éclaircissement des différents rôles des ASC, les résultats se penchent à présent sur les compétences requises dans le travail auprès des personnes âgées. Chaque interviewé.e désigne les qualités essentielles d'un.e ASC travaillant avec les personnes âgées. Les éléments qui ressortent concernent des aptitudes autour du savoir-être du TS. De manière commune et générale, l'important selon eux est surtout d'être authentique, d'être soi, positif dans la juste mesure et d'être à l'écoute de l'autre.

Le travailleur social indépendant, Pascal, relève l'importance d'être soi, la congruence dans laquelle « *ce que je suis importe plus que ce que je fais. Ce que je fais doit être en harmonie avec ce que je suis profondément et mes valeurs.* » Il parle ensuite de la posture d'horizontalité qu'adopte le ou la professionnel.le en se mettant à la hauteur et au rythme de l'autre. Puis, il avance que la créativité et l'audace permet d'imaginer des stratégies pour soutenir et favoriser les liens. L'animatrice du foyer de jour Eva se confie sur les éléments essentiels de sa pratique professionnelle qui sont l'humanité, l'humilité, la remise en question et le respect. Selon elle, l'ASC peut toujours s'améliorer pour arriver réellement à être à l'écoute des besoins de l'autre. Elle met un véritable accent sur cette compétence de remise en question du ou de la professionnel.le de l'ASC.

*« [...] Après je suis toujours très critique envers moi-même, mais il me semble que tu peux toujours faire mieux pour arriver vraiment à être à l'écoute des besoins des autres, pas justement insuffler ton idée ou empiéter sur la part de citoyenneté, la part d'être, la part de liberté de l'autre, c'est extrêmement difficile. [...] Peut-être que moi je remets un peu trop en question ce que je fais, mais quand même, je trouve important de discuter avec d'autres animateurs, animatrices de divers niveaux de formation, avec les collègues et d'être ouvert et... (silence) Ouais, de chercher à toujours s'améliorer. Je pense que c'est une compétence, quelque chose qu'il faut avoir à l'esprit. Toujours revenir aux besoins de la personne et pas aux siens. (silence) »* (Eva, entretien n°2)

Selon cette animatrice, le ou la professionnel.le ne devrait pas imposer ses besoins pour tendre à son idéalité professionnelle. C'est pourquoi il est important de distinguer les besoins de la personne des siens. Stéphanie prend le temps d'expliquer que son premier outil est elle-même. Pour un bon cheminement professionnel, il est important que l'animateur ou animatrice soit au clair avec ses propres valeurs et la distance à avoir avec la population fréquentée. Gabrielle désigne les compétences de l'écoute, de l'empathie et du respect. Enfin, Marianne parle de la disponibilité et de la présence qui constituent selon elle, deux éléments essentiels dans l'accompagnement des personnes âgées.

Les propos émis par les ASC interviewé.e.s rejoignent plusieurs savoirs-être relevés dans le texte *des fondamentaux de l'animation socioculturelle, un regard de professionnel.le.s* (2014). En effet, le texte décrit différents éléments communs tels que soigner la bienveillance ; être empathique, à l'écoute, créatif ; prendre du recul sur l'action, remettre en question ses pratiques, son sens de l'auto-critique, une réflexion permanente ; et enfin, interagir avec sincérité. Cet élément de sincérité fortement présent dans le discours des interviewé.e.s rejoint également la notion de congruence avancée par Rogers (1962). La congruence, ou l'authenticité, désigne une des trois conditions requises pour qu'un climat soit favorable à la croissance de l'individu selon l'Approche centrée sur la personne (ACP).<sup>10</sup>

<sup>10</sup> Les deux autres conditions concernent l'accueil inconditionnel de l'autre comme expliqué dans un chapitre antérieur et l'empathie.

Le ou la professionnel.le conscient de son expérience intérieure est transparent.e face au senior devant lui ou elle. Il y a ainsi une congruence entre ce qu'il ou elle ressent, ce qui est présent à la conscience et ce qui est manifesté à la personne en face. (Rogers, 1962).

Un des savoirs-être de l'ASC relevé implicitement par les professionnel.le.s, concerne la capacité à collaborer et travailler en réseau qui apparaît transversalement tout au long du référentiel des compétences des métiers de l'animation socioculturelle (2002). Travailler en réseau comprend la capacité d'identifier le réseau associatif lié à son cadre de travail ; la capacité à repérer au sein du réseau les divers acteurs ou actrices ; la capacité à cultiver, travailler et entretenir un réseau relationnel. Le discours des professionnel.le.s démontre la présence et l'importance du travail en réseau dans leurs pratiques. Stéphanie, animatrice en EMS, travaille régulièrement avec les proches, notamment concernant les résident.e.s en dépendance avancée, pour mieux les comprendre et identifier leurs besoins. La professionnelle hors-murs Marianne a mis sur pied un groupe « réseau seniors » regroupant des acteurs et actrices professionnel.le.s de divers domaines pour échanger sur les problématiques rencontrées des seniors au sein du territoire. Tout comme Gabrielle, elle collabore avec les organisations locales, des bénévoles et surtout des clubs d'aînés. Toutes les deux relèvent l'appui non négligeable des bénévoles. Ces ressources humaines sont par exemple une aide clé pour pallier les soucis d'accessibilité aux activités du fait de la mobilité des personnes âgées en dégradation. En effet, le ou la professionnel.le ne pouvant se déculper, ne peut pas assurer tous les transports. Les bénévoles permettent ainsi à certaines personnes âgées de pouvoir accéder aux activités ou aux projets et donc à la participation. Cependant, il existe un enjeu de durabilité autour des bénévoles pour ne pas les essouffler au risque de les perdre. C'est pourquoi le ou la professionnel.le essaie de trouver un équilibre dans les tâches à confier aux bénévoles.

Le travail en partenariat permet de mener des interventions efficaces. Gabrielle collabore par exemple avec une infirmière à domicile pour inviter les personnes âgées les plus isolées à participer aux repas-rencontres. Sur ce point, Marianne souligne la limite de la collaboration entre santé-social et regrette une véritable collaboration de réseau. Si cette professionnelle identifie une personne en détresse lors de ses interventions à domicile, elle n'est pas en légitimité d'agir plus et se retrouve limitée.

*« C'est vrai que moi je suis très limitée ! Si je vois une personne très dépendante avec des soucis et tout... Moi je suis très limitée... C'est la grande difficulté car on n'est pas dans le CMS, on n'est pas dans la famille... Tout ce qu'on... (hésitation) On peut peut-être dire "on a un souci" aux enfants, si on a des contacts avec les enfants. Si on n'a pas de contacts avec eux, on ne peut pas transmettre, c'est difficile de transmettre en tout cas. Alors voilà... Le CMS nous dit que c'est difficile car actuellement je ne sais pas s'ils ont le temps d'y répondre. On est très limité du point de vue social. »* (Marianne, entretien n°5)

Comme écrit dans le référentiel des compétences des métiers de l'animation socioculturelle (2002), elle signale aux partenaires du réseau santé-social les cas critiques mais souhaiterait une meilleure collaboration concernant les personnes exclues ou en voie d'exclusion. De plus, tout l'enjeu de la légitimité se pose.

*« Dans quelle mesure on peut être intrusif, rentrer dans la famille,... On ne fait pas partie du réseau, on est un peu... Santé et social ce n'est pas encore ça ! L'idée serait vraiment, pour bien faire, il faudrait être rattaché au CMS et avoir une vraie collaboration de réseau pour voir comment on fait. Et pas que des assistants sociaux (rire) ou que des infirmières ! Bon il n'y a pas que des assistants sociaux et des infirmières, ce n'est pas ça que je veux dire... Mais je pense que ce n'est pas assez élargi dans le domaine. »* (Marianne, entretien n°5)

Cet extrait illustre une tension actuelle entre les failles de collaboration santé-social. En effet, les ASC peuvent se retrouver limité.e.s car ils ou elles n'ont pas les compétences

nécessaires pour une prise en charge plus spécifique des personnes aux comportements considérés "à risque". De plus, dans ce contexte, les personnes rendant visite à domicile sont des bénévoles et non des professionnel.le.s. Il est délicat pour l'animateur ou l'animatrice de lui donner une telle responsabilité dans le cas où la personne est dans une dépendance avancée et exige un accompagnement spécifique individualisé.

### **6.3. Idéalités du métier d'ASC à l'épreuve de la réalité de terrain**

La professionnalité de l'animation socioculturelle comprend deux courants principaux. Premièrement, elle intervient dans une dimension sociopolitique en aidant les individus à prendre leur vie en main à travers des encouragements à la démocratie et à la participation. En partant des besoins des populations, elle contribue ainsi à une vie collective de meilleure qualité. Deuxièmement, elle contribue à un usage judicieux du temps libre pour une meilleure qualité de vie à travers notamment la réalisation de projets et d'activités répondant à des besoins (Wettstein, 2004). Sa pratique encourage une participation et une implication citoyenne à l'élaboration d'activités (Jöhr et al., 2002).

Suite aux différents savoirs, le savoir-être, le savoir-faire et les rôles des professionnel.le.s interviewé.e.s, l'analyse se concentre sur les contraintes contextuelles dans lesquelles se retrouvent ces ASC. En effet, leurs discours démontrent qu'ils ou elles travaillent avec plusieurs difficultés les obligeant ainsi à s'adapter. Par conséquent, cette partie soulève les différences entre les idéalités du métier d'ASC et la réalité rencontrée sur le terrain.

#### **6.3.1. Sous la pression des « faire humains » au détriment des « êtres humains »**

Comme vu dans le cadre théorique, l'OMS prône le concept du vieillissement actif et relève l'importance de la relation entre activité et santé (2002). Les ASC travaillent quotidiennement avec les outils de projets, d'activités où la notion de participation se retrouve au cœur de leur pratique. Ces professionnel.le.s sont sans cesse en train de stimuler et d'encourager les populations à participer et prendre part à des actions. Néanmoins, comment agissent-ils ou elles lorsqu'une personne refuse de participer à une activité ou qu'elle désire simplement ne rien faire ?

Selon les intervenant.e.s, respecter le refus de participer est une forme de soutien à la citoyenneté de la personne. Eva du foyer de jour souligne la tendance de l'ASC à toujours vouloir stimuler pour mettre de la vie. Est-ce que cela a réellement toujours du sens ? Certaines personnes âgées souhaitent simplement ne rien faire. Dans ce cas, les professionnel.le.s essaient d'analyser cette démotivation afin de comprendre ce qui s'y cache, d'identifier le besoin dissimulé et d'adapter leur intervention entre encourager, rassurer ou encore laisser la personne tranquille.

Stéphanie explique qu'elle adapte sa pratique si elle sent la personne déprimée, triste ou refusant le contact, si celle-ci a toute conscience mais ne veut pas sortir de sa chambre ou encore si elle est timide et a peur de déranger. Si la cause concerne la tristesse ou la timidité, la professionnelle essaie de motiver la personne et de l'encourager alors que si la personne veut simplement rester seule, elle respecte son choix, tout comme Marianne qui laisse la personne choisir de participer ou non à une action. En cas de refus, la professionnelle hors-murs entreprend une démarche pour comprendre ce refus. Elle accompagne, essaie d'encourager, de rentrer en contact et adapte son intervention vers un accompagnement parfois plus individuel pour essayer d'intégrer la personne au reste du groupe en veillant à garder un certain équilibre. Elle finit par accepter le « non » si cela correspond au véritable souhait de la personne âgée.

Ces décisions rejoignent la valeur clé de l'animation socioculturelle de la libre adhésion situant l'individu face à ses propres choix (fondamentaux de l'ASC 2014). Le ou la professionnel.le se retrouve parfois dans une tension entre la valeur de libre adhésion des personnes et celle de participation qui peuvent s'opposer. C'est pourquoi son rôle est alors d'évaluer la situation tout en respectant la citoyenneté de la personne.

Eva exprime que certaines personnes âgées se rendent au foyer de jour uniquement pour être en contact avec d'autres mais ne veulent rien faire. Accepter cela est prendre en compte leur citoyenneté puisque le senior se sent ainsi reconnu du fait que les professionnel.le.s accepte ses choix. En effet, la citoyenneté permet à un individu d'être reconnu comme membre d'une société (ou d'un État) et de participer à la vie politique (Guillemard & Viriot Durandal, 2015). La citoyenneté est une notion complexe qui ne peut pas être banalement réduite au simple statut juridique passif de pouvoir jouir de ses droits (Chanal, 2014). Une pleine citoyenneté comprend trois types/registres de droits : les droits civils, les droits politiques et les droits sociaux (Guillemard & Viriot Durandal, 2015). Les droits civils concernent la liberté individuelle ; les droits politiques correspondent aux droits de participation (directe ou indirecte) à l'élaboration des règles régissant la communauté politique ; les droits sociaux sont liés au bien-être, à la protection, à la justice sociale, etc. Chaque registre de citoyenneté se rapproche d'une tradition politique. Les droits civils correspondent donc au modèle politique libéral, les droits politiques au modèle républicain et les droits sociaux au modèle social-démocrate (Chanal, 2014). En bref, comme l'écrit Chanal (2014), « la citoyenneté d'un individu au sein d'un groupe se mesure au degré auquel celui-ci peut contrôler son propre destin en agissant en son sein. »(p. 282). Les droits de citoyenneté sont alors des pouvoirs qui peuvent renforcer cette capacité d'agir et de contrôle. Par conséquent, accepter le choix d'une personne qui veut « ne rien faire » est reconnaître son droit social, la soutenir et l'accompagner à faire ses propres choix. Cependant, il est difficile pour certain.e.s collègues de Eva de comprendre son positionnement professionnel. Elle se retrouve donc dans une tension entre le refus des personnes âgées de prendre part aux activités et les attentes de certain.e.s collègues ou proches qui désirent que les aînés soient tous actifs visiblement. Comme l'avance Furstos (2015), les ASC peuvent avoir plusieurs postures selon le cadre et la situation. Les valeurs d'un.e professionnel.le sont incarnées dans sa posture. Elle correspond à une « stature » mentale qui engendre une prise de position et permet d'argumenter sur la manière d'intervenir. Cette prise de position est l'émanation physique de la posture face à la situation et se nomme le positionnement professionnel. La posture est intérieure aux professionnel.le.s alors que le positionnement y est extérieur. Les termes de posture et de positionnement sont importants du fait qu'ils composent l'identité professionnelle d'une culture commune et partagée (Furstos, 2015)<sup>11</sup>.

Effectivement, parfois l'animatrice reçoit des demandes de certains proches pour que leur parent participe aux activités. Les demandes d'intervention ne viennent pas systématiquement des personnes concernées et peuvent être contradictoires. Plusieurs des ASC interrogé.e.s se retrouvent dans une tension entre les attentes, les envies, les besoins par exemple des proches, des familles ou d'organisations partenaires comme les centres médico-sociaux (CMS) et ceux de la personne âgée concernée. Ces tensions illustrent également la pression de la société à ce que les seniors soient actifs car « ne rien faire » est mal vu. Etant une forme de maltraitance de pousser quelqu'un à participer, l'enjeu de l'ASC est de privilégier les besoins propres des personnes âgées et de ne pas les confondre avec ses propres besoins ou ses idéologies ainsi qu'avec les attentes désirées.

Pascal, lui, se questionne pour savoir si une personne qui veut « ne rien faire » se trouve automatiquement dans une situation d'isolement. Pour qu'elle ne soit pas isolée, il va peut-être s'asseoir avec cette personne et ne rien faire avec. « *Mais c'est faire quelque chose... Et puis ça peut-être un projet d'animation que de rien faire avec. Moi je crois à ça.* » (Pascal, entretien n°1). L'animation deviendrait à ce moment-là une notion d'accompagnement dans laquelle l'ASC et le ou la participant.e sont dans l'échange d'énergie, de soupirs, de bien-être, etc. Le travailleur social indépendant fait référence au concept de base de Rogers qui défend l'accueil inconditionnel de l'autre en avançant que l'autre est ce qu'il est et que la mission du ou de la professionnel.le n'est pas de le changer. En effet, Carl Rogers,

<sup>11</sup> Schéma de modélisation sur la posture et le positionnement professionnel par Furstos (2015) en annexe D.

précurseur de la psychologie humaniste, développe une approche centrée sur la personne (APC). Il met le « client » au centre du processus, c'est lui qui sait. Le ou la TS n'a pas d'objectif pour son client, mais l'aide à définir les siens et les accepte. Son approche comprend trois conditions de bases : l'empathie, l'acceptation inconditionnelle et la congruence. Tout d'abord, l'empathie consiste à se mettre à la place de l'autre pour le comprendre tout en restant soi. Puis, dans l'acceptation inconditionnelle, le ou la professionnel.le ne juge pas l'autre. Enfin, la congruence concerne l'authenticité et la transparence. Selon l'auteur, le ou la TS congruent est en accord entre ce qu'il ressent et ce qu'il exprime (Rogers, 1962). Sur ce modèle, si l'autre, donc la personne âgée n'a rien envie de faire, le ou la professionnel.le va donc l'accueillir en tant que personne qui n'a rien envie de faire et s'adapte à cette demande. « *Je vais m'asseoir avec, je vais quand même conserver le lien dans ce "rien envie de faire" (silence)* » (Pascal, entretien n°1).

Cependant, cette approche professionnelle renvoie à un enjeu de rentabilité et de visibilité. Il est difficile en terme de temporalité de justifier ses heures de travail puisque cette intervention ne se calcule pas de manière visible. En d'autres termes, le ou la professionnel.le est limité.e pour écrire dans son rapport qu'il ou elle n'a rien fait pendant une heure avec telle personne bien qu'en réalité plein d'échanges se cachent dans ce « rien faire ». Cet enjeu de visibilité est un défi que les ASC tentent de relever dans leur pratique. Pascal avance qu'il faut changer le regard pour « *prouver et démontrer que ce que je suis vaut peut-être dans certaines circonstances bien plus que ce que je serais amener à faire ou ce que je fais* » (Pascal, entretien n°1).

Cette pression de la société à être actif au sens visible et rentable du terme revient également dans le discours de Marianne. Elle relève que notre société pousse toutes les générations à être actives, à bouger, à avoir des contacts, etc. De son point de vue, plusieurs personnes auraient besoin de liens sociaux alors que d'autres ont plus besoin de solitude. Dans ses propos, elle exprime que la société a peur de la non-activité des seniors ne voulant pas qu'ils ou elles s'isolent, qu'ils ou elles se relâchent, qu'ils ou elles se laissent aller, etc.

*« Je sais que dans notre société c'est mal vu mais actuellement il faut arrêter de penser ça. On a le droit d'avoir ces moments et c'est comme ça qu'on se construit. En tout cas pour les jeunes et pour la personne âgée c'est comme ça aussi qu'elle a peut-être envie de vivre. [...] »* (Marianne, entretien n°5)

En résumé, ces professionnel.le.s de l'animation privilégient la citoyenneté des individus et les valeurs de libre adhésion en acceptant le refus de participation d'une personne après avoir identifié et compris le réel besoin derrière cette demande. La citoyenneté est liée au libre arbitre. En effet, comme montré précédemment, il existe trois registres de citoyenneté : les droits civils, politiques et sociaux. L'individu libre de ses choix peut choisir de participer ou non à telle activité ou tel projet de manière autonome (comme la liberté individuelle qu'on retrouve dans les droits civils). En faisant ce choix, il ou elle participe à l'élaboration des règles et du fonctionnement politique de l'organisation où il ou elle se trouve (droit politique). Il ou elle se retrouve ainsi satisfait.e. que son avis soit respecté et se sent reconnu.e (lié au bien-être des droits sociaux).

De plus, ce n'est pas parce qu'une personne âgée ne fait rien au sens visible du terme qu'il ne se passe rien. Le défi de l'ASC est alors de prouver son travail ainsi que les éléments invisibles rythmant sa pratique. Bien que l'ASC ait dans ses valeurs professionnelles la notion de participation et le désir de rendre actrices les personnes, il analyse la situation pour privilégier les besoins des personnes âgées elles-mêmes. Ses interventions ne sont donc pas uniquement focalisées sur le concept de vieillissement actif comme prôné par la société et de nombreux écrits. En prenant en compte le point de vue des personnes âgées, l'ASC se rapproche donc notamment du concept de déprise avancé par Caradec (2015). L'auteur pense le vieillissement en terme de spirale en prenant en compte la face active du vieillir avec l'aspect de la dépendance et en considérant le point de vue des personnes

âgées elles-mêmes. Les ASC ont ainsi pour fonction d'accompagner les seniors à recomposer leur vie avec des ressources déclinantes, à retrouver ou plutôt transformer leur rôle, à réaménager leur existence. Dans ce sens, le rôle des ASC ne consisterait donc pas exclusivement à encourager les seniors à maintenir des activités mais plutôt à les écouter et à considérer leurs points de vue. Les ASC deviennent ainsi des accompagnant.e.s dans ce processus de déprise au sens de Caradec. Les ASC valorisent la liberté de choix, la volonté de ne pas vouloir participer pour privilégier des « êtres humains » et considérer le sentiment d'appartenance, d'identité et de dignité. Respecter le libre arbitre d'un individu lui permet d'exercer ses droits citoyens.

Comme inscrit dans la charte valaisanne de l'animation socioculturelle (2012), un des rôles de l'ASC concerne la promotion citoyenne. En d'autres termes, l'ASC a pour rôle d'offrir des espaces d'expression et d'échange aux populations. De plus, il ou elle a pour rôle de favoriser l'esprit critique, de travailler sur les préjugés, les idées reçues et stéréotypes pour les atténuer, et d'encourager les populations à prendre leur place dans la société. L'enquête démontre que les ASC militant.e.s ont alors un rôle de faire changer le regard sur la situation des seniors en faisant respecter le choix de certains d'entre eux ou elles à rester dans une posture plus passive. En d'autres termes, les ASC socioculturel.le.s ont pour mission de soutenir la citoyenneté des aînés.

### 6.3.2. Contraintes et difficultés obligeant les professionnel.le.s à s'adapter : les limites de l'ASC

Les propos des professionnel.le.s interviewé.e.s font ressortir plusieurs difficultés que peuvent rencontrer les animateurs et animatrices socioculturel.le.s dans leur pratique avec les seniors.

Premièrement, quelques idéologies de l'animation socioculturelle sont parfois contradictoires aux besoins réels exprimés par la population aînée. En effet, comme l'exprime Eva animatrice en foyer de jour, l'ASC a tendance à vouloir fortement faire participer alors que les aînés n'y sont pas toujours réceptifs. En sortant de sa formation, elle se confie sur sa frustration en arrivant avec de fermes intentions qui n'ont pas fonctionné au départ. Selon elle, « faire de la participation » avec les aînés exige de créer le lien avec eux ou elles avant de pouvoir les « embarquer ». Cela prend du temps car les personnes âgées ont besoin d'avoir confiance en le ou la professionnel.le pour oser participer. Eva partage ses expériences dans lesquelles les espaces formels mis en place pour encourager la prise de décisions et de participation ont échoué :

*« Moi j'ai essayé plusieurs fois (rire) de dire il faut impliquer les personnes, il faut que les programmes viennent d'eux ! Puis, de faire des après-midis où, ça c'est de nouveau un mur que j'ai pris (rire), il y a tout le monde dans le salon et je dis : "oui, alors on va discuter du programme pour l'année prochaine. Qu'est-ce que vous aimerez faire ?" (silence) Pouah ! Silence radio ! "Nous ça va très bien ce que vous faites". Si tu prends des petits groupes cela va encore et si t'as deux trois questions que tu vas chercher un peu des infos ça peut discuter un peu... Mais si tu es en grand groupe comme ça, il y a très peu de monde qui parlent et puis c'est souvent ce qui ressort. "Nous ça va très bien ce que vous faites et continuez comme ça..." » (Eva, entretien n°3)*

Par conséquent, sa stratégie est de privilégier les moments informels, par exemple durant les repas, pour aller chercher l'aspect participatif. Elle relève l'insignifiance de l'obstination dans une pratique quelconque dérisoire, proche des idéaux professionnels, mais qui ne correspond pas forcément aux personnes et aux réalités de terrain. Gabrielle, l'animatrice en travail social communautaire, relève la tension dans laquelle l'idéologie de l'ASC aimerait que ses actions soient extraordinaires et visibles et les envies des aînés appréciant simplement se retrouver pour une activité. Après avoir parlé de son projet « aquarelle » dans lequel les aînés acteurs ou actrices ont été engagé.e.s dans un haut niveau participatif, elle ajoute :

*« On a fait un truc un peu fou où ils nous ont suivi, mais la réalité ce n'est pas tout le temps comme ça. (silence) Ce que je veux dire c'est qu'on a aussi nos freins qui sont liés peut-être à leurs besoins. Mais dans ce qui est beau, [...] c'est de voir ces gens heureux d'être là et qui partagent un moment tout simple. Mais ce moment-là, du point de vue tendance [...], sera peut-être moins vendable, moins visible parce que c'est moins extraordinaire. Mais le côté extraordinaire est dans ce moment qu'ils partagent [...]. L'animateur a toujours des idées de fou quoi, mais parfois on doit être freiné. (rire) »* (Gabrielle, entretien n°4)

Cet extrait illustre parfaitement comme le ou la professionnel.le est parfois freiné.e dans ses idéologies et essaie de s'adapter à la réalité de terrain, aux besoins des seniors et aux contraintes du cadre.

Deuxièmement, comme l'expriment Eva et Gabrielle, les contraintes temps dans lesquelles elles se retrouvent les obligent à s'adapter. Elles utilisent ainsi moins d'outils participatifs et ont tendance à simplifier ces outils exigeant du temps avec les personnes âgées.

*« Quand je fais de la gestion de projet, je l'adapte à ma manière et prends pour moi ce qui est intéressant. Ce qui était peut-être plus contraignant, je l'ai laissé tomber. On a moins de temps. La réalité c'est qu'on voit quelqu'un, "tac-tac" cela doit aller très vite et aussi le plus simple possible parce qu'il faut qu'on jongle avec cette contrainte de temps. [...] C'est beaucoup d'adaptation ! »* (Gabrielle, entretien n°4.)

Troisièmement, trois des animateurs et animatrices interviewé.e.s relèvent un manque d'appuis humains dans leur contexte de travail. En effet, les personnes âgées ont des besoins élevés en terme de présence et de proximité. Comme l'exprime Marianne, « [...] c'est un peu ça le problème (rire). Si on peut y répondre, on y répond (en parlant d'une demande spécifique liée à de l'accompagnement) mais après c'est clair que plus que tant on ne pourra peut-être pas faire... Mais si on peut faire, on le fait. Après on peut essayer de trouver un autre réseau, un autre moyen pour y aller », le ou la professionnel.le ne peut pas se déculper, d'où l'importance du travail en réseau. Certaines personnes âgées demandent beaucoup d'attention et souhaitent une relation privilégiée avec l'animatrice. D'autres ont besoin d'un transport car leur mobilité les freine à venir participer aux activités.

*« Parfois je dois aller chercher des personnes pour le repas-rencontre... Je ne peux pas me permettre d'aller chercher toutes les personnes, si elles sont plusieurs, je n'y arrive pas. C'est vraiment une bénévole qui a un bon contact qui le fait. [...] Heureusement car c'est un super appui, quoi ! Après c'est toujours la question du bénévole durable... (rire) Sans les essouffler, il faut qu'ils soient durables et qu'ils aient du plaisir. Nous d'ailleurs on a clairement un travail à faire avec les bénévoles : envoyer un petit message « bonne année »... Toutes ces petites choses extrêmement importantes ! »* (Marianne, entretien n°5.)

Cette professionnelle s'appuie sur le réseau ou sur des bénévoles, même si elle souhaiterait encore en avoir plus. Gabrielle remarque que plusieurs personnes âgées éprouvent des difficultés à venir aux activités à cause de soucis de mobilité. Les ASC essaient de trouver des stratégies comme, par exemple, en organisant des transports avec l'aide de bénévoles pour pallier aux soucis de mobilité et permettre l'accès aux activités. Cependant, les professionnel.le.s veillent à l'enjeu du bénévole durable.

Tout comme la mobilité, les manques et les pertes de certaines aptitudes chez les personnes âgées exigent une énorme adaptation dans tout ce que l'ASC prépare. Comme le précise Eva, animatrice en foyer de jour :

*« Il y a tellement de choses auxquelles on ne pense pas forcément tout de suite [...]. Enfin justement, toutes les pertes qu'il peut y avoir au niveau visuel/auditif, demandent une énorme adaptation dans tout ce que l'on prépare. On discutait donc de faire une formation [...] justement pour pouvoir préparer des activités,*

*des choses qui font du sens avec des outils adaptés. Parce que quand tu fais un atelier, par exemple un atelier mémoire avec 5 personnes qui ne voient pas bien, 3 personnes qui sont démentes, avec euh... enfin c'est complexe ! (silence) »*  
(Eva, entretien n°2)

En effet, le ou la professionnel.le garant.e de la dynamique de groupe, se retrouve parfois dans une tension entre gérer le groupe et s'occuper plus individuellement de certaines personnes plus dépendantes. Eva relève que contenter tout le monde est impossible et essaie alors de s'en accommoder. Elle avance ne pas avoir le choix parfois de mettre une priorité sur le groupe au détriment de quelques individus qui n'arrivent pas à suivre. Cette tension est probablement liée au manque de personnel car seulement deux personnes sont présentes pour un groupe de vingt-cinq seniors durant les moments d'activité.

Le ou la professionnel.le de l'animation est guidé.e par ses idéologies professionnelles. Pour rappel, l'idéologie concerne l'ensemble des idées, d'opinions, de convictions et de valeurs d'un groupe donné. Comme l'explique Geertz et Ricœur (cité par Voirol, 2008), elle a pour fonction positive de permettre des comportements collectifs et d'illustrer une identité symbolique pour les membres de la communauté, ici des animateurs et animatrices socioculturel.le.s. Les ASC s'appuient notamment sur leurs idéologies pour construire leur propre identité professionnelle. Selon Jacques ION (1985, cité par Imbert, 2010), il n'est pas toujours évident de trouver une identité professionnelle avérée aux TS en raison de leurs nombreux titres et statuts variés. En effet, avec un même diplôme en travail social, il est possible d'exercer des métiers différents, d'occuper des postes aux profils diversifiés et d'intervenir avec des populations variées. Selon la sociologie des professions (Imbert, 2010), l'identité professionnelle peut être définie selon deux approches : l'approche fonctionnaliste avec le modèle de la profession et l'approche interactionniste avec le modèle de la professionalité. Dans le premier modèle auquel se joint le terme d'idéologie, les professionnel.le.s forment des communautés unies autour d'un corpus de valeurs et leur statut émane d'un savoir pratique et scientifique. L'identité professionnelle est ainsi construite par l'école légitime et les terrains formateurs. Dans le second modèle, la personne elle-même est la mieux placée pour décrire et analyser son travail, comme le démontre Hughes (cité par Imbert, 2010). Les professions ne sont pas des communautés unies autour de mêmes valeurs mais sont un « conglomérat de segments en compétition et en restructuration continue » (Dubar, cité par Imbert, 2010). Un segment est un groupement qui émerge à l'intérieur d'une profession. Par conséquent, l'analyse démontre que les ASC sont un segment de la profession des TS. Même au sein de ces ASC, il existe d'autres sous-segments en fonction du sens de leur mission, de leurs activités de travail, des populations cibles et de leur situation, de leur contexte de travail. En somme, l'identité des ASC ne correspond pas exclusivement à l'appartenance à un corps professionnel et à ses valeurs, mais se construit également selon l'interaction avec les populations, avec d'autres professionnel.le.s et les dispositifs du territoire. Les professionnel.le.s interrogé.e.s dans ce travail partagent ainsi une culture commune (comprenant valeurs et idéologie) de leur profession mais exercent leur métier de différente manière notamment en raison de leurs milieux d'intervention hétéroclites. Leurs discours prouvent que certaines idéologies professionnelles correspondent moins aux réalités de terrain et/ou au cadre institutionnel dans lequel ils ou elles se trouvent. L'ASC essaie alors d'adapter sa posture professionnelle.

Pour l'auteure Geneviève Lameule la posture professionnelle « se définit comme la manifestation d'un état mental, façonné par nos croyances et orienté par nos intentions qui exerce une influence directrice et dynamique sur nos actions, leur donnant sens et justification. Le positionnement physique et symbolique a une influence sur la posture professionnelle que l'on peut situer en proximité des facteurs personnels, sur l'axe qui relie les facteurs personnels et comportementaux. » (cité par Furstos, 2015, p.4). Les discours des professionnel.le.s interviewé.e.s reflètent leurs postures et positionnements. Ils et elles essaient de s'adapter et d'adapter leur accompagnement selon les contraintes et difficultés rencontrées.

Finalement, tous et toutes les professionnel.le.s interviewé.e.s décrivent dans leurs discours certaines difficultés rencontrées en travaillant avec des personnes plus dépendantes. Pascal relève que, dans le contexte hors-murs, certaines activités sont plus difficilement accessibles aux personnes âgées un peu plus vulnérables. Bien que des améliorations se mettent en place, certaines actions s'adaptent exclusivement à une population précise possédant de solides ressources intellectuelles et physiques. Eva, l'animatrice du foyer de jour, avoue que la grande difficulté de son métier est d'agir sur un plan social avec des personnes plus dépendantes en raison de la diversité de leurs problématiques au niveau physique ou psychique, telles des démences. Stéphanie, animatrice en EMS, propose diverses activités dans ses programmes de manière à ce que chacun.e y trouve sa place, mais déclare qu'il existe malgré tout des publics cibles pour certaines activités.

*« Pour ces personnes, alors on est là, mais on ne sait pas trop où est la personne... Donc, c'est clair on va essayer de faire des balades avec elle, on va essayer de faire certaines choses après je pense qu'on trouve. La personne elle est tellement dans son monde que parfois on ne trouve pas et on ne peut pas faire des choses qui puissent encore lui plaire quoi. Donc voilà... »* (Stéphanie, entretien n°3)

L'équipe d'animation essaie de répondre aux divers besoins, mais pour les personnes avec un stade avancé de démence, l'animatrice trouve difficile de mettre en place des choses sensées. Gabrielle déclare que ses offres sont ouvertes à tous et toutes même si certaines, plus sportives, exigent des facultés physiques. Elle avance tout de même la possibilité d'adapter l'activité pour permettre à tous les types de personnes âgées de participer. Marianne relève la difficulté d'intervenir avec des personnes dépendantes dans ses visites à domicile d'autant plus que ce sont des bénévoles qui se trouvent à leur contact. Cette exigence de compétences particulières pointues s'avère ainsi délicate.

Tout comme l'exprime clairement trois des interviewé.e.s, certains besoins des personnes démentes vont au-delà des compétences de l'ASC. Les ASC manquent peut-être d'une formation spécifique dans l'intervention individuelle auprès des personnes démentes ou dépendantes. Marianne et Eva avancent qu'il existe un grand besoin en terme de prise en charge des personnes démentes et qu'elles se retrouvent parfois limitées dans leurs compétences professionnelles. L'animatrice en foyer de jour ajoute d'ailleurs qu'elle souhaiterait une formation en psychogériatrie, plus spécifique que le CAS existant actuellement, orienté justement sur l'animation. Stéphanie relève également qu'il existe un manque dans la formation de base sur la personne âgée, leurs maladies et les démences potentielles pour mieux comprendre la personne et intervenir avec une meilleure approche. Les ASC ont besoin de travailler avec d'autres professionnel.le.s comme ceux de la santé. Selon les intervenant.e.s, établir une véritable collaboration de proximité santé-social permettrait probablement d'améliorer l'efficacité des interventions.

Trois professionnel.le.s parmi eux ou elles (entretiens n°3, 4 et 5) parlent de relai de prise en charge plus adapté spécifique et individuel pour ces personnes plus dépendantes. Stéphanie parle de l'unité de psychogériatrie à l'interne de l'institution pour les personnes avec un stade avancé de dépendance. Gabrielle avance que certaines personnes démentes ou avec une dépendance élevée participent aux activités du club des aînés tant que la situation est gérable pour le ou la responsable aînée du club. Selon elles, l'ASC est garant.e du groupe et ne peut pas laisser une personne individuelle mettre en difficulté la dynamique d'un groupe. C'est pourquoi la personne est prise en charge par un relai plus spécifique.

Malgré ces difficultés, tous et toutes ont le désir de rendre accessible la participation à leurs activités et projets et ont une forte volonté de les adapter au mieux. Les professionnel.le.s interviewé.e.s essaient de « faire avec ». Comme l'exprime Pascal, « *tout est faisable, il n'y a que nous qui nous mettons des limites* ». Le TS indépendant avance que la participation est possible et réalisable si l'ASC prend en compte le rythme, la temporalité et le point de vue des aînés en utilisant des outils adaptés qui leur conviennent. Eva, travaillant au foyer de

jour, relève un exemple de son quotidien où elle adapte son accompagnement avec une personne dépressive :

*« Là on a dû revoir les objectifs et apprendre en se disant que la personne si elle est en état de dépression, elle ne peut pas être heureuse ou avoir du plaisir dans telle activité. Donc, il ne faut pas se dire : "On va faire ça pour lui faire plaisir". Il faut la prendre vraiment là où elle est. Je trouve qu'avec les personnes dépressives, c'est très difficile. Parce que quand t'es en animation [...], tu as envie que les gens participent et prennent du plaisir. Il faut tout remettre cela à niveau... Est-ce que la dame, pour elle, c'est peut-être juste déjà bien qu'elle ait passée la journée au foyer ? Qu'elle ait vu autre chose ? Qu'elle soit sortie de sa routine ? (silence). »* (Eva, entretien n°2)

Dans cette situation, la professionnelle distingue ses idéologies et ses envies des véritables besoins de cette personne âgée en état de dépression. Une personne dépressive ne peut pas avoir du plaisir dans une activité. Selon elle, changer d'objectif permettrait d'éviter une forme d'exclusion. Pour s'adapter aux personnes démentes, Stéphanie travaille avec les proches pour mieux comprendre leur situation. Elle collabore étroitement avec l'unité plus spécifique existante de l'institution comprenant des employé.e.s de l'animation pour mener des activités plus ciblées et principalement axées sur les sens pour les personnes avec de sévères troubles cognitifs. Gabrielle avance la possibilité constante d'adapter les activités proposées comme, par exemple, proposer de la marche douce, aller à leur rythme, organiser des transports ou encore de transmettre le relai à une association en cas de besoins individuels plus spécifiques. Comme déjà dit, Marianne, elle, permet aux personnes à mobilité réduite de venir participer en prenant appui sur des bénévoles pour les transports.

Comme le soulèvent les auteurs Sharf & Keating (2015), certaines personnes âgées peuvent se retrouver exclues en raison de leurs relations sociales limitées, de leurs difficultés d'accès aux services publics, d'une pauvreté endurante ou encore d'une incapacité à participer à des activités de groupe. Il existe plusieurs formes d'exclusion (cf. figure 5). Les professionnel.le.s interviewé.e.s travaillent principalement sur la forme d'exclusion des relations sociales. Dans certains projets plus rares et ponctuels, ils et elles travaillent sur l'exclusion des activités citoyennes à l'exemple du projet théâtre forum seniors ou encore d'un world-café organisé par Gabrielle en collaboration avec une politicienne de la région pour réfléchir et redéfinir la politique des seniors sur un territoire donné.

Pour conclure, comme l'exprime Pascal :

*« Je pense qu'il faut vraiment avoir de l'audace et croire aux ressources des gens. Souvent, on les enferme et on les ré-enferme dans un rôle de patient, de malade, de mourant, d'incompétent quelque part... »* (Pascal, entretien n°1)

L'animateur ou animatrice socioculturel.le a pour rôle d'induire une dynamique de rencontre et de ne pas attendre un résultat précis pour permettre de croire en chacun.e. Les attentes d'un certain résultat de la part de l'ASC peuvent induire une dynamique d'exclusion. Les propos des animateurs ou animatrices socioculturel.le.s illustrent l'enjeu de la domination en mettant en place une activité précise dans laquelle on distingue ceux qui arrivent et ceux qui n'y arrivent pas. Pour éviter un phénomène d'exclusion et de mise à l'écart, l'ASC essaie de se questionner pour trouver des stratégies d'inclusion sociale des « petits » (Boltanski, 2009).

## 6.4. Vérification des hypothèses

### - Hypothèse n°1 -

**« Selon les contextes professionnels dans lesquels ils ou elles travaillent, les ASC ont différentes visions de la participation. »**

Pour vérifier si cette hypothèse est confirmée ou infirmée, la recherche s'intéresse aux représentations autour du terme de la participation sociale, aux projets collectifs menés, aux différents niveaux de participation et aux outils concrets utilisés. Cette analyse démontre que cette première hypothèse est plutôt confirmée.

Actuellement, les mesures politiques mises en place sont très axées sur la santé des seniors. Pourtant, plusieurs textes issus de l'OMS ou encore de la commission cantonale des seniors, avancent l'importance de la participation sociale dans une vision de vieillissement actif. Ce concept de vieillissement actif peut être critiqué en sous-entendant une nécessité d'être actif pour réussir son vieillissement. Cette injonction renvoie à une responsabilité individuelle de l'aîné qui se retrouve sous une pression constante d'être actif au risque d'être mal vu par la société. La notion de participation se retrouve au cœur des pratiques de l'ASC et est utilisée comme moyen pour avancer vers plus de démocratie et pour favoriser l'autodétermination des populations. Les professionnel.le.s interviewé.e.s considèrent ce terme comme complexe, le nuancent de différentes manières mais relèvent que participer n'équivaut pas exclusivement à être actif. L'enquête qualitative permet de dégager trois principaux axes de définitions de la participation sociale. Le premier rejoint celui des liens sociaux, le second la possibilité de prendre part et ainsi de contribuer et le dernier, plus idéal, concerne la mobilisation d'acteurs ou d'actrices à construire une action commune. Bien qu'ils ou elles la mettent en pratique de diverses manières selon leurs contextes professionnels, les ASC rapprochent tout de même le terme de participation sociale au contact social. De plus, chacun.e laisse le choix de cette participation. Trois axes d'idées différents s'articulent autour de cette participation sociale, bien que les ASC partagent tout de même la vision commune du contact social et du choix laissé à la personne. De plus, les ASC interrogé.e.s travaillent avec ce concept de diverses manières selon les contextes dont ils ou elles sont issu.e.s et n'y accordent pas tous la même importance.

Transversalement au concept de participation, les ASC travaillent également avec les notions d'activités et de projets. Plusieurs d'entre eux ou elles décrivent des projets idéaux dans lesquels les seniors sont engagé.e.s dans un haut niveau participatif. En revanche, cela ne correspond pas à la réalité quotidienne en raison de différentes contraintes financières, temporelles ou encore humaines. L'idéologie de l'ASC est de mener de nombreuses actions extraordinaires et visibles auprès de la société. Néanmoins, les personnes âgées ont également un besoin de proximité. Par conséquent, les ASC vont chercher cette participation en permettant les contacts sociaux dans des éléments du quotidien plus simples. De ce fait, les animations froides correspondent également à la réalité de terrain parce que toute activité est un prétexte à la création de liens, sert à favoriser les échanges et crée un espace-temps convivial.

### - Hypothèse n°2 -

**« En encourageant systématiquement les seniors dans un haut niveau participatif, les ASC contribuent inconsciemment à favoriser les risques d'exclusion sociale. »**

Pour vérifier si cette hypothèse est confirmée ou infirmée, l'enquête s'intéresse aux profils des participant.e.s venant aux activités ou prenant part à des projets, aux postures/valeurs/fonctions et éléments importants de la pratique d'ASC avec les aînés et à l'accompagnement des ASC rencontrant des personnes plus dépendantes. Cette analyse confirme quasiment cette seconde hypothèse.

Les ASC travaillent quotidiennement avec les outils de projets ou encore d'activités dans lesquels la notion de participation est au cœur de leur pratique. Ces professionnel.le.s ont tendance à stimuler et encourager les populations à participer et prendre part à des actions. Cependant, tous et toutes les professionnel.le.s interrogé.e.s relèvent des difficultés rencontrées en travaillant avec des personnes plus dépendantes exigeant un grand besoin en terme de prise en charge plus individuelle et spécifique. Dès qu'il y a de la dépendance, certaines activités ou projets sont moins accessibles à ces personnes surtout si elles exigent un niveau élevé de participation. Comme le soulevait Müller (2004), à trop vouloir imposer l'idéologie de l'animation socioculturelle, le ou la professionnel.le risque de ne pas permettre à tous les participant.e.s d'accéder à la forme de participation proposée et de provoquer de l'exclusion. L'enquête révèle que les profils des participant.e.s aux projets idéaux cités sont des personnes âgées possédant de solides ressources. L'ASC garant.e du groupe éprouve des difficultés à accorder son temps autant au groupe qu'à une personne exigeant un grand besoin en terme de prise en charge. Les personnes âgées n'ayant pas les ressources nécessaires pour atteindre le niveau de participation exigé (même si le degré de participation n'est pas explicite) peuvent alors se retrouver exclues. Les attentes d'un certain résultat de la part de l'ASC peuvent ainsi induire une dynamique d'exclusion.

Malgré ces difficultés, tous et toutes les ASC interrogé.e.s ont le désir de rendre accessible la participation à leurs activités ou projets et ont une forte volonté de les adapter. Bien qu'ils ou elles aient dans leurs valeurs professionnelles la notion de participation et le désir de rendre actrices les personnes, les ASC analysent la situation pour privilégier les besoins des personnes âgées elles-mêmes. D'ailleurs, ces professionnel.le.s ne visent pas systématiquement un haut niveau participatif dans leurs actions. Au contraire, tous et toutes acceptent le refus de participation d'une personne après avoir identifié et compris le réel besoin. Les ASC avancent qu'accepter le « je ne veux rien faire » d'un senior est aussi respecter et soutenir sa citoyenneté puisque l'individu exerce son droit social, se sent respecté dans ses choix et reconnu comme tel. Comme le relève un interviewé, pour éviter d'induire un forme d'exclusion, le rôle de l'ASC serait plutôt d'induire une dynamique de rencontre et de ne pas attendre un résultat précis. En somme, les propos de ces professionnel.le.s se concentrent sur le soutien de la citoyenneté de la personne et la création de liens. Ces éléments rejoignent deux objectifs de l'ASC relevés dans la charte valaisanne (2012) qui sont de promouvoir et de défendre la qualité de vie des personnes (plaisir, écoute, convivialité) et de favoriser l'autonomie, la rencontre et les échanges des personnes dans la prise en charge de leurs propres besoins.

## 7. Conclusion

Pour terminer ce travail, revenons sur la question de recherche élaborée au départ : « *comment les ASC intègrent-ils ou elles la dimension de la participation sociale et de la citoyenneté auprès des seniors dans leurs pratiques professionnelles ?* »

Cette étude démontre que dans le travail auprès d'aînés en Valais, les ASC ont des visions différentes et nuancées de la participation sociale bien que des éléments communs tels que le contact social ou la notion de libre choix à cette participation s'y retrouvent. En effet, selon les professionnel.le.s interrogé.e.s la valeur du libre arbitre est plus importante que celle de la participation. Même si la participation, dans l'idéologie de l'animation socioculturelle, est utilisée comme moyen pour développer l'empowerment, favoriser l'autodétermination des populations et pour avancer vers plus de démocratie, les ASC partagent une vision divergente des divers écrits incitant fortement les seniors à être actifs. Selon les professionnel.le.s du terrain, respecter le refus d'être actif est une manière de soutenir la citoyenneté des seniors se sentant ainsi respecté.e.s et reconnu.e.s dans leurs choix. Par conséquent, l'étude souligne une des missions des ASC dans le champ des personnes âgées qui est de soutenir leur citoyenneté en les accompagnant à faire leurs propres choix de manière à ce que leurs droits sociaux soient reconnus.

Cette recherche comporte tout de même quelques limites. Tout d'abord, les données récoltées sont exclusivement focalisées sur le contexte valaisan. Il y aurait peut-être une comparaison à faire avec d'autres cantons voisins où les politiques liées à la vieillesse sont différentes. Ensuite, l'échantillon reflète essentiellement les points de vue de ces cinq ASC. Un échantillon plus large, composé d'une diversité de professionnel.le.s (assistant.e.s sociaux et sociales, ergothérapeutes, personnel infirmier...) aurait permis d'amener d'autres points de vue. En particulier, il aurait été intéressant de développer des comparaisons entre les idéologies professionnelles dans le champ de la vieillesse et les manières d'appréhender la question de l'autonomie et de la participation. Sur ce point, Annick Anchisi et al. (2014) ont démontré comment les intervenant.e.s sociaux organisent leurs actions dans le maintien à domicile en tenant moins compte des besoins des personnes âgées que des possibilités offertes par la loi sur l'assurance maladie (LAMal). Tout comme les ASC, cet autre corpus de professionnel.le.s est soumis à des contraintes cadrant davantage leur travail. La place importante attribuée aux règles formelles, aux procédures et outils de management, servant au remboursement et au contrôle des prestations, conduit à une homogénéité des protocoles de soins et de travail. Cette pression à la standardisation et cette tendance vers la marchandisation des services d'aides et de soins à domicile rend difficile l'approche individualisée centrée sur les besoins réels de la personne âgée. Par conséquent, les professionnel.le.s de soins ont parfois du mal à valoriser l'autonomie et le choix des personnes âgées rencontrées à domicile (Anchisi et al., 2014). Par conséquent, d'autres professionnel.le.s dans le champ de la personne âgée sont aussi confronté.e.s aux limites du système des assurances sociales.

Il manque également la parole des personnes âgées dans cette recherche. En effet, j'ai décidé d'aborder la problématique du vieillissement avec la focale des professionnel.le.s pour comprendre leurs enjeux. Bien que ce n'était pas l'objectif de mon travail, il aurait été également intéressant d'interroger les personnes âgées elles-mêmes, d'avoir leur perception sur cette participation sociale pour croiser les discours.

Enfin, tout au long de la rédaction, il a parfois été difficile de me distancer de ce que je pense et de ce que la littérature avance. Etant moi-même au bénéfice d'une formation ASC, mes idées et mes valeurs personnelles m'ont accompagnée durant ce travail. Notamment lors des écrits sur la pratique de l'animation socioculturelle, ma posture militante est parfois ressortie influençant les propos. J'ai dû veiller à ma tendance normative et ai dû rectifier certains extraits rédigés.

Cette analyse fonctionnelle « micro » basée sur les propos d'un échantillon d'ASC relèvent des enjeux « macro » autour de la problématique du vieillissement. Les visions nuancées et adaptées à la réalité de terrain reflètent les contraintes et difficultés liées au contexte socio-politique dans lesquelles se retrouvent les professionnel.le.s. Actuellement, notre société ne considère que le « vieux malade » et le réduit à son facteur santé. La Constitution valaisanne ne reconnaît pas le senior en tant que personne « senior citoyen.ne » à part entière, contrairement à l'enfant dans la politique de la petite enfance ou encore à l'adolescent dans la politique de la jeunesse. Cette non-reconnaissance empêche de solides financements pour des actions socioculturelles liées à l'accompagnement des personnes âgées ou pour des projets d'animation à domicile par quartier et dans l'espace public. Par conséquent, il est parfois difficile pour ces professionnel.le.s d'être plus « ambitieux ». Les contraintes financières, les contraintes de temps, les difficultés d'adaptation face aux problématiques de la vieillesse variées, l'enjeu de visibilité et de rentabilité avec lequel l'ASC est sans cesse amené.e à prouver l'impact de son travail, ont pour conséquences de rendre complexe l'accompagnement des seniors dans des niveaux élevés de participation active. Malgré ces difficultés, les ASC sont des acteurs et actrices indispensables dans l'accompagnement des personnes vieillissantes sur un plan environnemental et social. Ce type de professionnel.le.s constitue de solides ressources :

- pour renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble, favoriser une solidarité entre les individus et/ou les générations en structurant des espaces et des actions qui permettent aux personnes de se retrouver ;
- pour contribuer au maintien à domicile en favorisant les rencontres entre les individus, dans les quartiers, dans les villages prévenant ainsi l'isolement social ;
- pour mobiliser et accompagner des mouvements citoyens d'ainés à influer sur leur environnement et améliorer leur qualité de vie ;
- pour soutenir la dignité des ainés dans ce qu'ils sont en valorisant et reconnaissant la dimension de l'être.

Du point de vue politique, cette notion de participation sociale renvoie à l'enjeu de l'intégration et de la cohésion sociale. Pour éviter les risques d'exclusion, l'idéal serait de favoriser les manières dont les aînés peuvent et veulent participer et de renoncer à cet appel moral d'être actif qui place le senior dans un devoir d'engagement. Un enjeu majeur des politiques sociales consiste à ne pas réduire les personnes vieillissantes à leurs difficultés ou à leurs maladies et de considérer des formes plurielles de vieillissement, c'est-à-dire d'autres possibilités de la vieillesse réussie que celle liée à la notion de l'activité.

De ce point de vue, un ensemble d'initiatives innovantes émergent aussi bien dans le contexte national qu'international. En Valais, il existe par exemple le label « Commune en santé » développé par Promotion Santé Valais permettant à une commune de valoriser les mesures de promotion de la santé déjà existantes sur son territoire et de se faire conseiller pour agir davantage en faveur de la santé de tous et toutes les habitant.e.s, y compris des seniors. La commune est notamment accompagnée pour agir sur l'environnement physique et social de ses citoyen.ne.s (aménagement du territoire, sécurité, cohésion sociale, espaces publics, etc.) (Promotion Santé Valais, 2018).

Un canton limitrophe connaît la méthodologie des « Quartiers solidaires » de Pro Senectute Vaud rejoignant la pratique du travail social communautaire. La méthodologie permet de « créer, renouer, développer et entretenir les liens sociaux pour améliorer la qualité de vie et l'intégration des aînés dans un village ou un quartier ». Son originalité est d' « encourager les habitant.e.s, et en particulier les plus âgé.e.s, à influer sur leur propre environnement, en organisant eux ou elles-mêmes des projets selon leurs besoins, ressources et envies » (Pro Senectute Vaud, 2018). Tout d'abord, un animateur ou une animatrice de proximité procède à une analyse préliminaire en allant à la rencontre du quartier et de ses habitant.e.s. Il ou elle mène ensuite des entretiens pour comprendre la réalité des seniors et professionnel.le.s du territoire et présente ses résultats lors d'une assemblée de quartier. Puis, un groupe de travail composé de seniors et de partenaires intéressés se constitue pour étudier et

construire diverses actions réalisables. Les habitant.e.s ont ainsi l'opportunité de se rencontrer dans le cadre d'actions mises en place selon les besoins exprimés. Un lieu de rencontre est également créé pour renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et donner une visibilité au projet. Enfin, l'animateur ou l'animatrice de proximité se retire du projet pour laisser le mouvement citoyen gérer l'organisation et les activités (Pro Senectute Vaud, 2018).

Semblable à ces projets, en outre atlantique, les politiques et professionnel.le.s du contexte québécois intègrent la dimension de la participation sociale et de la citoyenneté à travers la démarche « Municipalité amie des aînés ». Le concept vise à encourager la participation active des aînés au sein de leur communauté et à concrétiser la vision d'une société pour tous les âges. Les municipalités amies des aînés adaptent leurs politiques, leurs services et leurs structures aux réalités et conditions de vie de l'ensemble des aînés tout en s'appuyant sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté. Cette approche permet également de favoriser les occasions de solidarité entre générations.

En somme, ces diverses initiatives soulignent l'importance d'une reconnaissance de la responsabilité collective à prendre en charge la vieillesse au-delà du facteur santé.

Par ce travail, je pense avoir identifié les défis et relevé les enjeux de l'animation socioculturelle autour de cette notion de participation sociale des seniors. J'ai également pu analyser les différentes ressources et contraintes que peuvent rencontrer les ASC issu.e.s de divers contextes travaillant avec des seniors du Valais romand. Si ce travail devrait être poursuivi, plusieurs questions m'interpellent à la suite de ces résultats comprenant notamment le point de vue des principaux acteurs et actrices concerné.e.s par ce thème : comment les personnes âgées vivent-elles leur quotidien ? Quels aspects de leur vie présente leur tiennent-elles particulièrement à cœur ? Que pensent-elles du vieillissement actif ? Se sentent-elles intégrées dans la société/à l'aise dans l'espace public ? Quels seraient les éléments pour qu'elles aient le sentiment de « réussir » leur vieillesse ?

Pour conclure, les résultats démontrent la nécessité d'intégrer et de problématiser dans la formation des ASC la dimension de l'« être humain », de la non-action, du « rien faire » à côté du « faire humain », du projet, de l'activité, de l'action, etc. La recherche souligne ainsi l'importance de la professionnalité de l'ASC dans le champ de la vieillesse de réarticuler ses normes et ses valeurs idéologiques en ayant conscience de la pression de la société qui incite à « être actif » et des enjeux de la participation sociale.

## 8. Références

### 8.1. Ouvrages

- BICKEL, J.-F. (2015). Vulnérabilité, exclusion et politique sociale. L'exemple du grand âge. In VIRIOT DURANDAL J.-P. et al. (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*. Canada: Presses de l'Université du Québec, Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 297-309
- CARADEC, V. (2015). Penser le vieillissement des vieilles personnes. Retour sur la déprise. In VIRIOT DURANDAL, J.-P. et al. (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*. Canada: Presses de l'Université du Québec, Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 357-368
- DEMERS, C. (1995). Chapitre 5 : l'entretien. In GIORDANO, Y., *Conduire un projet de recherche. Une perspective qualitative*. Colombelles : EMS, p. 173-209
- DENNI, B. (2015). Seniors et politique. Fracture générationnelle et révolution silencieuse ? In VIRIOT DURANDAL, J.-P. et al. (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*. Canada: Presses de l'Université du Québec, Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 139-166
- FRAGNIERE, J.-P & SALAMIN, J.-P. (2013). L'année européenne du vieillissement actif et des solidarités entre les générations. In, *Retraites actives et solidaires en Valais*. Sierre: Editions À La Carte, p. 19-23
- GILLET, J.-C. (1995). *Animation et animateur : le sens de l'action*. Paris : l'Harmattan
- GUILLEMARD, A.-M. & VIRIOT DURANDAL, J.-P. (2015). Âge, citoyenneté et politiques du vieillissement. In VIRIOT DURANDAL, J.-P. et al. (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*. Canada: Presses de l'Université du Québec, Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 13-30
- HUGUENIN, J. (1999). Les seniors et la politique. In, *Seniors : l'explosion*. France : Editions Gallimard, Le Monde, p. 151-172
- LAIREZ-SOSIEWICZ, N. (1999). Cerner la place de l'animation. De la distraction à la thérapie. In, *Vivre l'animation auprès des personnes âgées*. Lyon : Chroniques Sociales, p.39-48
- LAVOIE, J.-P. et al. (2015). Grand âge et transformations du pouvoir sur soi et son environnement. Entre déprise et exclusion. In VIRIOT DURANDAL, J.-P. et al. (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*. Canada: Presses de l'Université du Québec, Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 344-355
- MENDRAS, H. & OBERTI, M. (2000). L'enquête par entretien et les histoires de vie. In, *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*. Paris : Armand Colin. P. 133-160
- MOULAERT, T., BIGGS, S. & CARADEC, V. (2015). Repenser l'avancée en âge au temps du vieillissement actif. Questions et dialogue théorique franco/anglophone. In VIRIOT DURANDAL, J.-P. et al. (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*. Canada: Presses de l'Université du Québec, Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 269-281
- MÜLLER, E. (2004). Un modèle d'action pour l'animation socioculturelle. In, *L'animation socioculturelle. Fondements modèles et pratiques*. Genève : IES, p. 95-160
- PHILLIPSON, C. (2015). Mondialisation, récession économique et exclusion sociale. Défis pour les politiques publiques dans le domaine du vieillissement. In VIRIOT DURANDAL, J.-P. et al. (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*. Canada: Presses de l'Université du Québec, Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 73 - 91

RAYMOND, E. et al. (2015). Participation sociale des aînés. Entre définitions, actions et pouvoirs. In VIRIOT DURANDAL J.-P. et al. (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*. Canada: Presses de l'Université du Québec, Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 207-222

SCHARF, T. & KEATING, N. (2015). Exclusion sociale des personnes âgées. Concepts, dimensions, facteurs et politiques publiques. In VIRIOT DURANDAL J.-P. et al. (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*. Canada: Presses de l'Université du Québec, Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 283-296

VIRIOT DURANDAL, J.-P. et al. (Dir.) (2015). *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*. Canada: Presses de l'Université du Québec. Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales.

WALKER, A. (2015) Vieillissement actif, citoyenneté et inclusion. In VIRIOT DURANDAL J.-P. et al. (Dir.), *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*. Canada: Presses de l'Université du Québec, Coll. Problèmes sociaux et interventions sociales, p. 245-267

WETTSTEIN, H. (2004). Définitions, fonctions et position. In, *L'animation socioculturelle. Fondements modèles et pratiques*. Genève : IES, p. 13-41

WETTSTEIN, H. (2004). Le paysage de l'animation socioculturelle. In, *L'animation socioculturelle. Fondements modèles et pratiques*. Genève : IES, p. 207

WILLENER, A. (2004). Les projets : points de cristallisation de l'animation socioculturelle. In, *L'animation socioculturelle. Fondements modèles et pratiques*. Genève : IES, p. 161-184

## 8.2. Articles

ANCHISI, A. et al. (2014). Situations de soins à domicile : discontinuité des trajectoires. *Recherche en soins infirmiers*, n° 118, p. 26-37. DOI 10.3917/rsi.118.0026

BOLTANSKI, L. (2009). Les changements actuels du capitalisme et la culture du projet. *Revue Cosmopolitique*, n°12, p. 20-21

COMMISSION CONSULTATIVE CANTONALE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES. (2017). *Rapport de la Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées* [Document PDF]. Repéré à: <https://www.vs.ch/documents/529400/2950937/Rapport+final+22.03.2017/b6dcb387-421a-4ecf-a691-0537cf3f9684>

CHANIAL, P. (2014). Tous les droits pour tous... et par tous. Citoyenneté, solidarité sociale et société civile dans un monde globalisé. *Revue du MAUSS*, n°43, p. 276-291. DOI : 10.3917/rdm.043.0276

ÉQUIPE DE RECHERCHE VADA-QUÉBEC (2014). Municipalité amie des ainés. *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des ainés*. [Document PDF]. Repéré à : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/aines/mada/Pages/index.aspx>

FURSTOS, E. (2015). *Postures, positionnements et compétences chez les travailleurs sociaux*. [Document PDF]. Repéré à: <https://docplayer.fr/14727849-Postures-positionnements-et-competences-chez-les-travailleurs-sociaux-eric-furstos.html>

GILLET, J.-C. (1996). Praxéologie de l'animation professionnelle. *Recherche & Formation*, n°23, pratique de formation initiale et continue des enseignants. p. 119-134. DOI : <https://doi.org/10.3406/refor.1996.1372>

HAUTE ECOLE SPÉCIALISÉE DE SUISSE OCCIDENTALE (HES-SO)(2006). *Plan d'études cadres*. Filière de formation Bachelor en Travail Social

IMBERT, F. (2010). Qui sont les travailleurs sociaux ? Sociologie des professions. *Les Cahiers Dynamiques*, n°48, p. 128-136. DOI 10.3917/lcd.048.0128

JÖHR, C. et al. (2002). *Référentiel de compétences des métiers de l'animation socioculturelle*. [Document PDF]. Repéré à : <http://www.anim.ch>

KAESER, L. (2015). Le vieillissement actif est-il un idéal atteignable pour les moins favorisés ?. Site du Pôle de recherche national LIVES. [En ligne]. Repéré à : <https://www.lives-nccr.ch/fr/actualite/vieillissement-actif-est-il-ideal-atteignable-pour-moins-favorises-n1429> (06.03.2015)

NINACS WILLIAM, A. (2003). *Empowerment : cadre conceptuel et outil d'évaluation de l'intervention sociale et communautaire*. Québec, La coopérative de consultation en développement. [Document PDF]. Repéré à : <http://envision.ca/pdf/w2w/Papers/NinacsPaper.pdf>

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS) (2015). *Mesurer la convivialité des villes à l'égard des aînés : guide pour l'utilisation d'indicateurs de base*. [Document PDF]. Repéré à : [http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/203831/1/9789242509694\\_fre.pdf](http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/203831/1/9789242509694_fre.pdf)

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS) (2002). *Vieillir en restant actif. Cadre d'orientation*. [Document PDF]. Repéré à : <http://www.who.int/ageing/publications/fr/>

ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE (OMS) (2015). Vieillissement et santé. *Aide-mémoire*, n°404. [En ligne]. Repéré à : <http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs404/fr>

PLATEFORME ROMANDE DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE. (2012). *Charte valaisanne de l'animation socioculturelle*. [Document PDF]. Repéré à : [www.avalts.ch/doc/secteura\\_charte.pdf](http://avalts.ch/doc/secteura_charte.pdf).

PLATEFORME ROMANDE DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE. (2014). *Les fondamentaux de l'animation socioculturelle, un regard de professionnel-le-s*. [Document PDF]. Repéré à : [http://anim.ch/pxo305/pxo\\_content/medias/2014\\_les\\_fondamentaux\\_de\\_l\\_animation\\_socioculturelle\\_un REGARD\\_de\\_professionnel.le.s\\_genevois.pdf](http://anim.ch/pxo305/pxo_content/medias/2014_les_fondamentaux_de_l_animation_socioculturelle_un REGARD_de_professionnel.le.s_genevois.pdf)

RESEAU D'ETUDE INTERNATIONAL SUR L'AGE, LA CITOYENNETE ET L'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE (REIACTIS) (2017). Définitions et enjeux de la participation sociale. Quelques éclairages issus de la recherche internationale. *Les Essentiels Amis des Aînés - France*, n°1 : *La participation citoyenne des aînés*. [Document PDF] Repéré à : <http://www.reiactis.com/publications/>

RESEAU D'ETUDE INTERNATIONAL SUR L'AGE, LA CITOYENNETE ET L'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE (REIACTIS) (2015). Vieillissement et pouvoirs d'agir. Entre ressources et vulnérabilités. Colloque REIACTIS 2016. Site du pôle de recherche national LIVES. [En ligne] Repéré à : <https://www.lives-nccr.ch/fr/actualite/vieillissement-et-pouvoirs-dagir-entre-ressources-et-vulnerabilites-colloque-reiactis-2016> (09.03.2015)

RAPPORT DU CONSEIL FEDERAL (2007). *Stratégie en matière de politique de la vieillesse*. [Document PDF]. Repéré à : <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/alters-und-generationenpolitik/altersfragen.html>

RIELLE, Y. WIRZ, R. & WIESLI, R. (2010). *Politique de la vieillesse dans les cantons*. Rapport mandaté par Promotion Santé Suisse. Bureau de politique de santé polsan Sàrl. [Document PDF]. Repéré à : <https://promotionssante.ch/bases/publications/promotion-de-la-sante-en-general.html>

ROBINET, E. (2000). L'identité professionnelle des animateurs. Les jeunes dans une société multiculturelle. *Agora débats/jeunesses*, n°22. p. 113-123. DOI : <https://doi.org/10.3406/agora.2000.1806>

ROGERS, C. (1962). Les caractéristiques d'une approche centrée sur la personne. Site de Approche centrée sur la personne, pratique et recherche. [En ligne]. Repéré à : <http://www.acp-pr.org/caracteristiques.html>

VOIROL, O. (2008). Idéologie : concept culturaliste et concept critique. *Actuel Marx*, n° 43, p. 62-78. DOI 10.3917/amx.043.0062

### 8.3. Sites Internet

ACTION SOCIOCULTURELLE DE FULLY (ASOFY). Seniors. *Site de l'ASOFY*. URL : <https://www.asofy.ch/seniors/> (17.08.2017)

FOYER DE JOUR CHANTOVENT. Mission et finalités. *Site de Chantovent*. URL : <http://www.chantovent.ch/fr/Mission-et-finalites/Mission-du-foyer/> (17.08.2017)

OFFICE FEDERALE DES ASSURANCES SOCIALES (OFAS). Politique de la vieillesse et des générations. *Site de la Confédération Suisse*. URL : <https://www.bsv.admin.ch/bsv/fr/home/politique-sociale/alters-und-generationenpolitik.html> (16.08.2017)

PROMOTION SANTE VALAIS. Label commune en santé. *Site du Label commune en santé*. URL : <https://www.labelcommunesante.ch> (03.10.2018)

PRO SENECTUTE VALAIS. Présentation de la fondation. *Site de Pro Senectute Valais*. URL : <http://www.vs.prosenectute.ch/cours-formation/presentation-fondation-63.html> (17.08.2017)

PRO SENECTUTE VAUD. Méthodes « Quartiers & Villages solidaires ». *Site des Quartiers Solidaires*. URL : <https://www.quartiers-solidaires.ch> (03.10.2018)

## 9. Table des illustrations

- Figure 1 : Schéma des fondements juridiques de la politique de la vieillesse en Suisse  
*Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées, 2017*
- Figure 2 : Schéma des fondements juridiques de la politique de la vieillesse en Valais  
*Commission consultative cantonale pour le développement de la politique en faveur des personnes âgées, 2017*
- Figure 3 : Taxonomie des activités sociales  
*Raymond et al., 2015, p. 211*
- Figure 4 : Une approche pluridimensionnelle de la participation sociale  
*Raymond et al., 2012 cité par REACTIS, 2017, p.2*
- Figure 5 : Caractère multidimensionnel de l'exclusion des personnes âgées  
*Sharf & Keating, 2015, p.289*
- Figure 6 : Echelle de la participation selon Hollihhn  
*Müller, 2004, p.115*
- Figure 7 : Fonctions et pôles de l'animation socioculturelle  
*Gillet, 1995, p. 186*

## 10. Annexes

### 10.1. Annexe A : Liste des abréviations

ASC :	Animation socioculturelle ou animateur et animatrice socioculturel.le
AsoFy :	Action socioculturelle de Fully
AVS :	Assurance vieillesse et survivants
CAPA :	Centre d'analyse et de prospective de l'assurance
CSA :	Conseil suisse des aînés
CMS :	Centre médico-social ou centres médico-sociaux
EMS :	Établissement médico-social
FGS :	Famille, générations et société
FVR :	Fédération valaisanne des retraités
HES-SO :	Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale
OFAS :	Office fédérale des assurances sociales
OFSP :	Office fédérale de la santé publique
OMS :	Organisation mondiale de la santé
ONG :	Organisation non-gouvernementale
TS :	Travailleur social ou travailleuse sociale
UE :	Union européenne
VGS :	Vieillesse, générations et société

## 10.2. Annexe B : Grille d'entretien

Introduction {

**Qui êtes-vous ?**

**Parlez-moi de l'institution/l'association où vous travaillez et de son fonctionnement**

Nom :

Statut hiérarchique :

Âge :

Nombre d'années de travail en tant qu'ASC :

Sexe :

Nombre d'années de travail dans cette institution :

Nom de l'institution :

Lieu et date de l'entretien :

### Grilles d'entretien

**Comment les ASC intègrent-ils ou elles la dimension de la participation sociale et des la citoyenneté auprès des seniors dans leurs pratiques professionnelles ?**

HYPOTHESES	DIMENSIONS	QUESTIONS ET INDICATEURS
1) Selon les contextes professionnel.le.s dans lesquels ils travaillent, les ASC ont différentes visions de la participation.	Représentations  Projets collectifs (citoyens)  Degrés, niveaux,	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour vous, que signifie le terme de participation sociale ? <ul style="list-style-type: none"> <li>– Comment le comprenez-vous ? Comment voit-on concrètement de la participation ?</li> <li>– Qu'en pensez-vous ?</li> <li>– Quelle est l'importance accordée à la participation au sein de votre institution ?</li> </ul> </li> <li>• Mettez-vous en place des projets collectifs ? Quels types de projets ? Comment se déroulent-ils ? <ul style="list-style-type: none"> <li>– Pouvez-vous me décrire ces activités ou ces projets ?</li> <li>– Quels objectifs et sens se cachent derrière ce projet ?</li> </ul> </li> <li>• Qu'est-ce que vous faites pour faire vivre des activités plaisantes en groupe ? <ul style="list-style-type: none"> <li>– De quelle manière les personnes âgées ont-elles la possibilité de voir du monde et de développer des relations significatives ?</li> </ul> </li> </ul>

	échelles de participation  Outils concrets utilisés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes âgées ont-elles l'opportunité d'augmenter leur pouvoir dans les décisions qui les concernent ? De quelles manières ? Qu'est-ce qui est mis en place pour ce faire ?</li> <li>• Parvenez-vous à mobiliser les outils de l'ASC ? Lesquels ? <ul style="list-style-type: none"> <li>– Quelles sont les difficultés et contraintes que vous pouvez rencontrer ?</li> </ul> </li> </ul>
--	---	---

2) En encourageant systématiquement les seniors dans un haut niveau participatif, les ASC contribuent inconsciemment à favoriser les risques d'exclusion sociale.	Profil des participant.e.s	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels types de personnes viennent participer aux activités ou s'impliquent dans des projets ? <ul style="list-style-type: none"> <li>– Comment cela se fait-il ? Comment vous l'expliquer ?</li> </ul> </li> </ul>
	Posture de l'ASC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment réagissez-vous face à une personne âgée qui souhaite simplement ne rien faire ?</li> </ul>
	Exclusion	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment agissez-vous sur un plan social avec les personnes qui demandent plus d'accompagnement, qui sont plus dépendantes ? Adaptez-vous certaines activités ?</li> <li>• Quel est l'élément de votre pratique professionnelle le plus important dans l'accompagnement des personnes âgées ? <ul style="list-style-type: none"> <li>– Quelle est la qualité ou la compétence essentielle que doit avoir un animateur travaillant avec les seniors ?</li> </ul> </li> </ul>
	Valeurs et fonctions de l'ASC	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalement, si vous aviez une baguette magique, que feriez-vous pour les seniors en Valais ?</li> </ul>

**Remarques :****Observations :**

### 10.3. Annexe C : Grille d'analyse

## Analyse des interviews

Comment les ASC intègrent-ils la dimension de la participation sociale et des la citoyenneté auprès des seniors dans leurs pratiques professionnelles ?

CATEGORIES D'ANALYSE	THEMES	DESCRIPTION	INTERPRETATION (LIEN AVEC THEORIE)
1. REPRESENTATIONS DE LA PARTICIPATION SOCIALE	1A. NOTION DU FAIRE	Entretien n°1 Entretien n°2 Entretien n°3 Entretien n°4 Entretien n°5	Eléments ressemblants Eléments contradictoires Synthèse Concepts théoriques
	1B. ACTIVITES, PROJETS, NIVEAUX	Entretien n°1 Entretien n°2 Entretien n°3 Entretien n°4 Entretien n°5	Idem
	1C. CITOYENNETE	Entretien n°1 Entretien n°2 Entretien n°3 Entretien n°4 Entretien n°5	Idem
2. PRATIQUE DE L'ASC AVEC LES AINES, RÔLE DU PROFESSIONNEL	2A. POSTURE, RÔLES, FONCTIONS	Entretien n°1 Entretien n°2 Entretien n°3 Entretien n°4 Entretien n°5	Idem

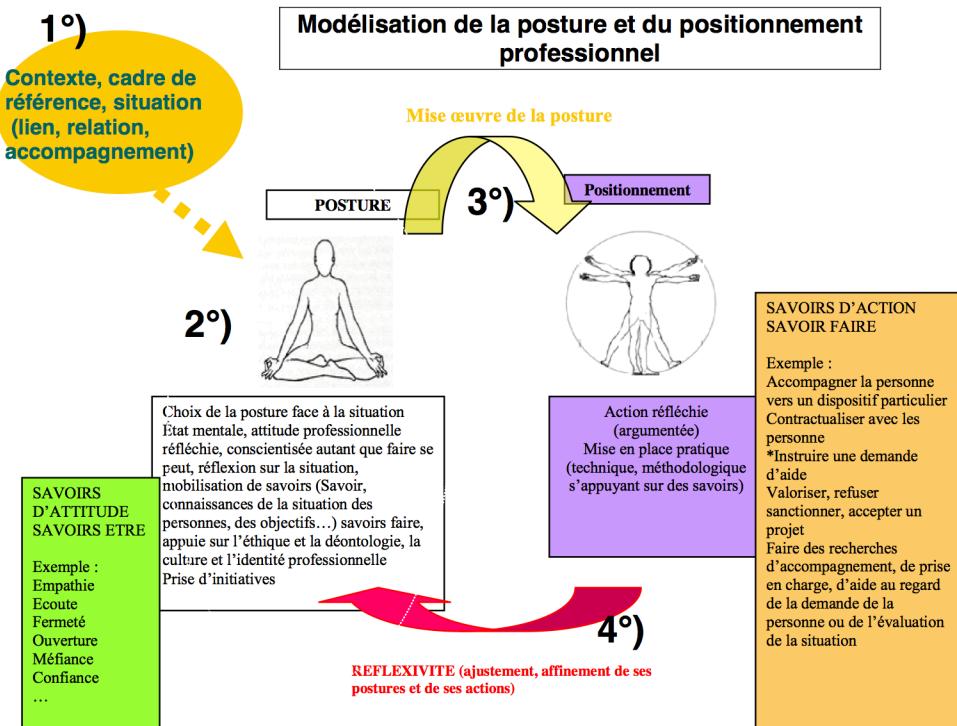
	2B. COMPENTENCES, SAVOIRS, OUTILS	Entretien n°1 Entretien n°2 Entretien n°3 Entretien n°4 Entretien n°5	Idem
	2C. TRAVAIL EN RESEAU	Entretien n°1 Entretien n°2 Entretien n°3 Entretien n°4 Entretien n°5	Idem
3. <b>IDEALITES DU METIER ASC VS REALITE DE TERRAIN</b>	3A. CONSTRAINTES, DIFFICULTES, ENJEUX RENCONTRES	Entretien n°1 Entretien n°2 Entretien n°3 Entretien n°4 Entretien n°5	Idem
	3B. LIENS SOCIAUX ET DEPENDANCE	Entretien n°1 Entretien n°2 Entretien n°3 Entretien n°4 Entretien n°5	Idem
	3C. IDEAUX DES PROFESSIONNEL.L E.S	Entretien n°1 Entretien n°2 Entretien n°3 Entretien n°4 Entretien n°5	Idem

## 10.4. Annexe C : Schéma des modèles théoriques d'animation

<b>Les invariants des situations d'animation</b>	<b>Les variables des situations d'animation</b>	
	<b>Modèle consommatoire variables A « animation froide »</b>	<b>Modèle du transfert variables B « animation chaude »</b>
Le faire	activité	action
Le ou la participant.e. (y compris l'animateur ou l'animatrice)	agent	acteur/actrice
Le temps	programme	vers le projet
L'institution	institué	instituant
Le lien social	socialisation	sociabilité
La stratégie	consensus	conflit
La philosophie	pratique	praxis

*Praxéologie de l'animation socioculturelle, Gillet, 1996, p.126*

## 10.5. Annexe D : Modélisation de la posture et du positionnement professionnel



*Postures, positionnements et compétences chez les travailleurs sociaux, Furstos, 2015, p.9*